

LA FACILITATION DU COMMERCE COMME LEVIER DE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE

PP.08-11



P.14

INTERVIEW

HASSAN SENTISSI EL IDRISSE

Président de l'ASMEX et du Club Halal de l'ASMEX



P.26

EMPLOI, INFRASTRUCTURES ET INDUSTRIALISATION QUELS CHANTIERS ?

LES ACTIVITÉS DU CIDC
DANS LA FACILITATION
DU COMMERCE

P.12

COMMERCE, INVESTISSEMENT
ET FINANCE AU SERVICE
DU DÉVELOPPEMENT

P.18

ICDT INVEST DAYS BANJUL
EN MAI PROCHAIN

P.32





Le Centre Islamique pour le Développement du Commerce (C.I.D.C), dont le siège est à Casablanca (Maroc), constitue un instrument privilégié de promotion des échanges commerciaux des États Membres de l'Organisation de la Coopération Islamique.

Il a pour objectifs de :

- Encourager le développement des échanges commerciaux réguliers entre les États Membres ;
- Promouvoir les investissements visant le développement des échanges commerciaux ;
- Contribuer à la promotion des productions des États Membres et favoriser l'accès aux marchés extérieurs ;
- Promouvoir l'information commerciale ;
- Assister les États Membres dans le domaine de la promotion commerciale et des négociations commerciales internationales ;
- Assister les entreprises et les opérateurs économiques.

L'action du C.I.D.C s'articule autour de six axes principaux :

PROMOTION COMMERCIALE

- Encourager les contacts entre les hommes d'affaires des États Membres ;
- Assurer la promotion des productions des États Membres notamment par la tenue régulière de la Foire Islamique et par l'organisation d'expositions et salons spécialisés ;
- Assister les États Membres dans la création et l'organisation de Centres de Promotion des Exportations.
- Assurer des services de conseil et d'expertise aux États Membres en matière de promotion Commerciale.

INFORMATION COMMERCIALE

- Collecter et diffuser les données commerciales ;
- Développer des bases de données commerciales accessibles à distance ;
- Assister les États Membres dans la création et l'organisation de Centres de Documentation et de réseaux d'Information Commerciale.

PROMOTION DES INVESTISSEMENTS

- Encourager les investissements intra-OCI ;
- Promouvoir les investissements étrangers dans les États Membres de l'OCI ;
- Encourager le partenariat entre les opérateurs économiques des États Membres ;
- Assurer des services de conseil et d'expertise aux États Membres en matière de promotion des investissements particulièrement ceux tournés vers l'exportation

ÉTUDES ET RECHERCHES

- Publier un Rapport Annuel sur le commerce inter-islamique ;
- Mener des études sectorielles concernant les produits et les marchés ;
- Etudier les voies et moyens susceptibles d'atténuer les obstacles au commerce entre les États Membres.

FORMATION

- Organiser des séminaires et des stages de formation
- Aider les États Membres à créer un corps d'experts dans les divers domaines du développement commercial.

NÉGOCIATIONS COMMERCIALES INTERNATIONALES

- Assister les États Membres dans les négociations commerciales ;
- Préparer et organiser les négociations commerciales intra-OCI .



La facilitation du commerce, puissant moteur pour le développement socioéconomique

Le commerce est un pilier essentiel du développement socioéconomique, en ce sens qu'il stimule la croissance économique, crée des emplois et encourage l'innovation et la compétitivité. La facilitation du commerce, qui vise à simplifier et fluidifier les procédures et les échanges commerciaux, joue un rôle crucial dans la maximisation des avantages du commerce pour tous. L'OCI s'est fermement engagée à promouvoir la facilitation du commerce entre ses pays membres. Nos différents organes considèrent le commerce comme un outil puissant pour la réalisation des Objectifs de développement durable, tels que la réduction de la pauvreté, la création d'emplois décents et la promotion d'une croissance économique inclusive et durable.

Le CIDC met en œuvre un éventail d'initiatives concrètes pour faciliter le commerce entre les pays membres. Parmi celles-ci, l'organisation d'ateliers et de forums pour sensibiliser les pays membres aux meilleures pratiques en la matière et partager leurs expériences et expertises, le développement de plateformes et d'outils pour simplifier les procédures administratives et réduire les coûts de transactions liées au commerce, sans omettre le renforcement des capacités.

À travers divers événements, tels que la 7ème Session de la Réunion Annuelle des Institutions de l'OCI à Djeddah, l'Atelier Régional Préparatoire de la 13ème Réunion Ministérielle de l'OMC à Tunis, l'Atelier sur le Développement du Commerce Numérique..., les résultats sont tangibles.

Dans ce numéro, nous mettons l'accent sur la facilitation du commerce comme levier de développement socioéconomique dans la zone OCI, ainsi que les enjeux et défis dans la région Arabe. Nous avons insisté sur le sujet en ce sens que la facilitation du commerce se traduit par la simplification des procédures administratives et la réduction des coûts liés aux échanges commerciaux. Cela permet d'accroître la compétitivité des entreprises, d'attirer des investissements étrangers et de stimuler la création d'emplois.

M. Hassan Sentissi El Idrissi, Président de l'Association Marocaine des Exportateurs (ASMEX), souligne dans POINT DE VUE l'importance du Club Halal de l'ASMEX, un exemple concret, dans la promotion du commerce des produits halal marocains à l'échelle internationale.

Dans la partie prospective de ce numéro, les ICDT INVEST DAYS BANJUL, qui seront tenus en mai prochain en Gambie, une terre d'opportunités, qui précèdent nos activités programmées dans l'AGENDA et seront, sans nul doute, un Forum prometteur pour la promotion du commerce et de l'investissement dans la région. Convaincus qu'en investissant dans la facilitation du commerce, nous investissons aussi et surtout dans l'avenir de nos populations.

Nous vous souhaitons bonne lecture et encore une fois Excellente Année 2024 ! ■



PHOTO DE COUVERTURE
Vue aérienne des porte-conteneurs
dans un port en haute mer
© Syahrir Maulana / Alamy Banque d'Images

OCI ÉVÈNEMENTS

- 03 7^{ème} Session de la Réunion Annuelle des Institutions de l'OCI-ACMOI à Djeddah
- 04 Atelier Régional Préparatoire de la 13^{ème} Conférence Ministérielle de l'OMC au profit des États membres de l'OCI
- 05 Atelier sur le Développement du Commerce Numérique en Afrique
- 06 MoU CIDC-Réunion Annuelle du Congrès d'Investissement sur la coopération dans le domaine de la promotion et du développement des investissements dans les pays de l'OCI

FOCUS

- 08 La facilitation du commerce comme levier de développement socio-économique
- 10 Les défis à la facilitation du commerce dans les pays membres de l'OCI
- 11 Les initiatives en faveur de la facilitation du commerce dans les pays membres de l'OCI
- 12 Les activités du CIDC dans la facilitation du commerce

POINT DE VUE

- 14 Interview de M. Hassan Sentissi El Idrissi, Président de l'ASMEX et du Club Halal de l'ASMEX

OCI ECO NEWS

- 18 Commerce, investissement et finance au service du développement
- 20 Atelier de formation sur les systèmes d'information efficaces pour le marché du travail
- 21 PIB des pays de l'OCI par rapport au PIB mondial

GRAND ANGLE

- 22 Facilitation du commerce dans la région arabe

OCI STATS

- 26 Emploi, infrastructures et industrialisation: Quels chantiers ?

DANS LE PIPE

- 32 ICDT Invest Days Banjul en mai prochain
- 34 La Gambie, terre d'opportunités

AGENDA

- 36 Les rendez-vous à ne pas rater

7^{ème} SESSION

Réunion Annuelle des Institutions de l'OCI-ACMOI à Djeddah

LA 7^{ème} RÉUNION ANNUELLE DES INSTITUTIONS DE L'OCI (ACMOI), TENUE LES 17 ET 18 JANVIER 2024 AU SIÈGE DE L'OCI À DJEDDAH, EN ARABIE SAOUDITE, A COMPTÉ UNE DÉLÉGATION DU CIDC AVEC À SA TÊTE MME LATIFA ELBOUABELLAOUI, DIRECTRICE GÉNÉRALE, ET M. MAMOUDOU BOGAR SALL, DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT.



7^{ème} RÉUNION ANNUELLE DES INSTITUTIONS DE L'OCI ORGANISÉE PAR LE SECRETARIAT GÉNÉRAL DE L'OCI À DJEDDAH DU 17 AU 18 JANVIER 2024.

À Djeddah, la 7^{ème} Réunion Annuelle des Institutions de l'OCI (ACMOI) a ratissé large. Quelque six comités thématiques de l'ACMOI y ont pris part. Outre la Palestine et la question d'Al Qods, il y a aussi les affaires politiques et économiques, la science et la technologie, l'information technologique, la culture, le sport, la jeunesse, les droits humains, les affaires sociales, familiales et humanitaires.

Présidée par S.E. M. Hissein Brahim Taha, Secrétaire Général de l'OCI, cette 7^{ème} ACMOI a réuni les Chefs de délégations et repré-

sentants de 30 Institutions de l'OCI, de Comités Permanents de l'OCI, autour d'échanges riches en tout point de vue.

De son côté, le CIDC a participé au Groupe des Affaires Économiques, aux côtés d'institutions telles que le Département des Affaires Économiques de l'OCI, le COMCEC, le SESRIC, la CICIA, le SMIIC, l'ICYF, l'IOFS, le Département de la Coopération et du Développement des Capacités de la BID, l'ICIEC et l'IFHAB. À la suite de S.E. Dr Ahmed Sengendo, Secrétaire Général Adjoint de l'OCI

pour les Affaires Économiques, qui a dressé le bilan des activités économiques, depuis la 6^{ème} Réunion de l'Action, et ce, dans les domaines suivants «Commerce et Investissements Intra-OCI», «Agriculture, Développement Rural et Sécurité Alimentaire», «Développement du Tourisme», «Secteur Privé et Entrepreneuriat», «Lutte contre la Pauvreté», «Développement de l'Infrastructure et Intégration Régionale», «Travail, Emploi et Protection Sociale», «Transport» et «Divers». Lui succédant, un Représentant de l'OCI a présenté l'évolution du Plan d'Action Décennal de l'OCI 2016-2025 et le 3^{ème} Plan de 2026-2035, en particulier le format du reporting.

Dynamiser la coopération Sud-Sud et initier le soutien au secteur privé

Mme Latifa Elbouabdellaoui, Directrice Générale du CIDC, a présenté le programme d'activités 2023-2024 du Sous-Comité sur le Commerce et l'Investissement (TISC), et ce, dans le domaine de la «Promotion du Commerce, du Développement de l'Industrie Halal, y compris le Tourisme», «la Facilitation du Commerce incluant le SPC-OCI et l'Intégration Régionale» et «la Promotion de l'Investissement». Elle a justement révélé

qu'en 2023, les Membres du TISC ont mis en œuvre 41% de ses activités, que 16% sont en cours de réalisation et qu'une part de 43% est programmée sur cette année. En marge de cette réunion, la Directrice Générale s'est entretenue avec S.E Secrétaire Général de l'OCI, le Secrétaire Général des Affaires Étrangères et Administratives et a présenté les activités du CIDC.

À noter que S.E. Zehra Zümürüt Selçuk, Directrice Générale du SESRIC, qui préside le Sous-Comité sur le Financement et le Développement du Secteur Privé (FIDEPS), a exposé les activités du Comité dans les domaines du financement, de l'agriculture et du développement rural, de la lutte contre la pauvreté et du développement du secteur privé.

Pour rappel, durant la réunion, il a été recommandé aux Sous-Comités TISC et FIDEPS de continuer d'effectuer des rapports semestriels, en collaboration avec leurs membres, et de les soumettre au Secrétariat Général de l'OCI. Dans cet ordre d'idées, il a été recommandé à tous les membres des Sous-Comités de mettre à jour la liste de leurs membres pour faciliter la communication et le reporting des programmes. Les participants ont mis en exergue l'importance de dynamiser la coopération Sud-Sud et d'initier un soutien aux PME et des PMA dans le domaine de la sécurité alimentaire, l'entrepreneuriat et l'implication du secteur privé.

D'ores et déjà, la 8^{ème} Réunion de l'ACMOI est programmée à Djeddah, du 4 au 5 décembre 2024. ■

ATELIER RÉGIONAL PRÉPARATOIRE

13^{ème} Conférence Ministérielle de l'OMC au profit des États membres de l'OCI



PHOTO DE FAMILLE LORS DE L'ATELIER RÉGIONAL PRÉPARATOIRE DE LA 13^{ème} CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE DE L'OMC (CM13)

LE CIDC, EN PARTENARIAT AVEC LE MINISTÈRE DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT DES EXPORTATIONS DE LA RÉPUBLIQUE TUNISIENNE ET DU DÉPARTEMENT DE LA COOPÉRATION ET DU DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS DE LA BID ET L'OMC, A PROCÉDÉ, MERCREDI 10 JANVIER 2024, À L'OUVERTURE DE L'ATELIER RÉGIONAL PRÉPARATOIRE DE LA 13^{ème} CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE DE L'OMC (CM13) AU PROFIT DES ÉTATS MEMBRES DE L'OCI.

L'Atelier Régional Préparatoire de la 13^{ème} Conférence Ministérielle de l'OMC (CM13) au profit des États membres de l'OCI s'est tenu du 10 au 11 janvier 2024 à Tunis. Les parties prenantes, à savoir le CIDC, le Ministère du Commerce et du Développement des Exportations de la République Tunisienne et du Département de la Coopération et du Développement des Capacités de la BID et l'OMC, ont décliné que l'objectif principal a été de permettre aux États Membres de l'OCI de mieux préparer leur participation à la CM13 qui aura lieu à Abu Dhabi, du 26 au 29 février 2024.

À Tunis, les représentants de 20 pays membres de l'Organisation de la Coopération Islamique et de 5 Organisations Internationales qui ont pris part à cet Atelier se sont enquis des dernières informations sur l'état d'avancement des discussions autour du commerce et de la santé, les subventions à la pêche, la sécurité alimentaire, le commerce électronique et la réforme de l'OMC. Au cours de débats riches, ils ont échangé les expériences des pays de l'OCI pour rapprocher leurs positions. D'aucuns se disent fin prêts pour la 13^{ème} Conférence Ministérielle de l'OMC, prévue dans quelques jours à Abu Dhabi. ■



PHOTO DE FAMILLE DES PARTICIPANTS À L'ATELIER SUR LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE NUMÉRIQUE EN AFRIQUE EN FAVEUR DES PAYS AFRICAINS MEMBRES DE L'OCI

Atelier sur le Développement du Commerce Numérique en Afrique

LE CIDC A ORGANISÉ, DU 8 AU 10 JANVIER À CASABLANCA AU MAROC, UN ATELIER SUR LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE NUMÉRIQUE EN AFRIQUE, EN FAVEUR DES PAYS AFRICAINS MEMBRES DE L'OCI. LE PRÉTEXTE A ÉTÉ TROUVÉ DANS LES INITIATIVES DU ROYAUME LIÉES AU THÈME DE L'ANNÉE DE L'UNION AFRICAINE, «L'ACCÉLÉRATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA ZONE DE LIBRE ÉCHANGE CONTINENTALE AFRICAINE, ZLECAF».

Le commerce numérique est en train de s'inscrire sur une tendance lourde en Afrique. Les opportunités et les enjeux du commerce numérique dans le continent, surtout avec le développement important du commerce numérique au niveau international, méritent amplement qu'on s'y penche. Riche de cette certitude, le CIDC, en collaboration avec le Ministère de l'Industrie et du Commerce du Royaume du Maroc, a organisé un Atelier sur

le Développement du Commerce Numérique en Afrique, en faveur des pays africains membres de l'OCI, au début de cette année.

C'est Mme Latifa Elbouabdellaoui, Directrice Générale du CIDC, qui a procédé, lundi 8 janvier 2024 à Casablanca, à l'ouverture de la session. Rappelons que cet Atelier de trois jours est coorganisé avec le Ministère de l'Industrie et du Commerce du Royaume du Maroc

et s'inscrit dans le cadre des initiatives du Royaume liées au thème de l'année de l'Union Africaine «L'accélération de la mise en œuvre de la Zone de Libre Échange Continentale Africaine, ZLECAF».

Sans conteste, les travaux de cette rencontre contribueront au développement du Commerce Numérique en Afrique, notamment en faveur des pays africains membres de l'OCI. ■



UNE VUE DE LA SIGNATURE DU MOU : MME LATIFA ELBOUABELLAOUI, DG CIDC (À GAUCHE) A SIGNÉ LE 26 FÉVRIER 2024, ET M. WALID FARGHAL, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA RÉUNION ANNUELLE DU CONGRÈS D'INVESTISSEMENT SUR LA COOPÉRATION DANS LE DOMAINE DE LA PROMOTION ET DU DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DANS LES PAYS DE L'OCI

MoU CIDC - Réunion Annuelle du Congrès d'Investissement sur la coopération dans le domaine de la promotion et du développement des investissements dans les pays de l'OCI

OUTIL PRÉCIEUX POUR LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS, LE DÉVELOPPEMENT DES STARTUPS ET DES PME ET LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE DANS LA RÉGION DE L'OCI, LA RÉUNION ANNUELLE DU CONGRÈS D'INVESTISSEMENT SUR LA COOPÉRATION DANS LE DOMAINE DE LA PROMOTION ET DU DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DANS LES PAYS DE L'OCI SE RAPPROCHE D'AVANTAGE DU CIDC. UN MÉMORANDUM D'ENTENTE VIENT D'ÊTRE SIGNÉ LE 26 FÉVRIER DERNIER.

La Réunion Annuelle du Congrès d'Investissement est un événement important qui contribue à la croissance économique et au développement social des pays membres de l'OCI. A cette occasion, Mme Latifa Elbouabdellaoui, Directrice Générale du CIDC et M. Walid Farghal, Directeur Général ont signé un Mémoire d'entente portant sur le développement de la coopération dans le domaine de la promotion des investissements dans les États membres de l'OCI. Ce cadre juridique permettra de faciliter l'orga-

nisation conjointe de Forums d'affaires et aussi coopérer en matière de renforcement des capacités des agences de promotion des investissements (API), des Startups et des PME.

Une série d'avantages

La Réunion Annuelle du Congrès d'Investissement offre de nombreux avantages aux pays membres de l'OCI, notamment en ce qui concerne la promotion des investissements, le développement des startups et des PME et le renforcement des capacités des API.

Pour ne citer que quelques exemples concrets. L'Arabie Saoudite a signé un accord avec le Maroc pour investir 5 milliards de dollars dans des projets d'infrastructures, lors de la réunion de 2023.

Le Sénégal a annoncé la création d'un nouveau fonds d'investissement de 100 milliards de fCFA, pour soutenir les startups et les PME, tandis que la Banque islamique de développement (BID) a lancé un programme de formation pour aider les API à amélio-

rer leurs compétences, en matière de marketing et de promotion des investissements.

Plus généralement, en termes de promotion des investissements, la Réunion Annuelle du Congrès d'Investissement pour les pays membres de l'OCI, en collaboration avec le CIDC, peut offrir une plateforme unique pour les pays membres de l'OCI. De tels fora permettent de présenter leurs opportunités d'investissement à une audience internationale d'investisseurs potentiels.

Ensemble, ces entités contribuent à la promotion des politiques d'investissement. Les pays membres peuvent, en effet, partager leurs meilleures pratiques et échanger des idées sur la création d'un environnement favorable aux investisseurs.

Outre l'accroissement de la visibilité des pays membres qui peuvent mettre en valeur leurs atouts et d'améliorer leur image auprès des investisseurs étrangers, un tel rapprochement est propice au renforcement de capacités, à travers des ateliers et formations, organisés pour aider les startups et les PME à développer leurs compétences et à améliorer leur compétitivité, mais aussi la mise en réseau de ces entreprises pour saisir des opportunités et créer des liens entre elles et avec des investisseurs potentiels pour lever des capitaux.

Quant aux API, elles pourront davantage partager leurs meilleures pratiques, apprendre des expériences des autres pays membres, collaborer entre elles pour promouvoir les investissements dans la région de l'OCI, et renforcer leurs compétences et leur efficacité, via des formations et des ateliers. ■

ARRÊT SUR IMAGE



Mme Latifa El Bouabdellaoui, Directrice Générale du CIDC a prononcé un discours à l'occasion de la tenue du «launch of the Muslim World Women's Summit 2024» le 27 février 2024 à Kuala Lumpur, capitale de la Malaisie, en présence de YAB Dato' Seri Dr. Ahmed Zahid Bin Hamidi Vice-Premier Ministre de la Malaisie et Ministre du Développement Rural et Régional. Deux personnalités du monde politique et scientifique ont été honorées par le Muslim World Rania Award 2024, respectivement S.E. Madame Aissata Tall Sall, Ministre de la Justice de la République du Sénégal, et Madame le Professeur Rajaa Aghzadi, chirurgienne viscérale marocaine disposant d'une grande expertise reconnue sur le plan international.





La facilitation du commerce comme levier de développement socio-économique

LA FACILITATION DU COMMERCE EST UN ENJEU CRUCIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE DES PAYS MEMBRES DE L'OCI. JUSTEMENT, IL A ÉTÉ MIS EN PLACE UN PROGRAMME DE L'OCI POUR LA FACILITATION DU COMMERCE DOUBLÉ D'UN SYSTÈME DE PRÉFÉRENCES COMMERCIALES DE L'OCI (TPS-OCI). EN RELEVANT LES DÉFIS ET EN POURSUIVANT LES INITIATIVES EN COURS, LES PAYS MEMBRES DE L'OCI PEUVENT EXPLOITER LE PLEIN POTENTIEL DU COMMERCE POUR AMÉLIORER LE BIEN-ÊTRE DE LEURS POPULATIONS.

Les avantages de la facilitation du commerce dans les pays membres de l'OCI font légion. La facilitation du commerce se traduit par la simplification des procédures et réglementations régissant les échanges commerciaux. Elle présente en effet de nombreux avantages pour les pays membres de l'OCI.

En premier lieu, il apparaît qu'en termes de stimulation de la croissance économique, la facilitation du commerce dans les pays membres de l'OCI permet d'accroître les flux commerciaux, d'attirer des investissements étrangers et de créer des emplois.

Ensuite, en augmentant les revenus et en créant des opportunités économiques, la facilitation du commerce contribue à réduire la pauvreté.

Parce qu'elle permet l'amélioration du bien-être de la population, la facilitation du commerce permet d'améliorer l'accès aux produits et

services essentiels, tels que la nourriture, les médicaments et les technologies.

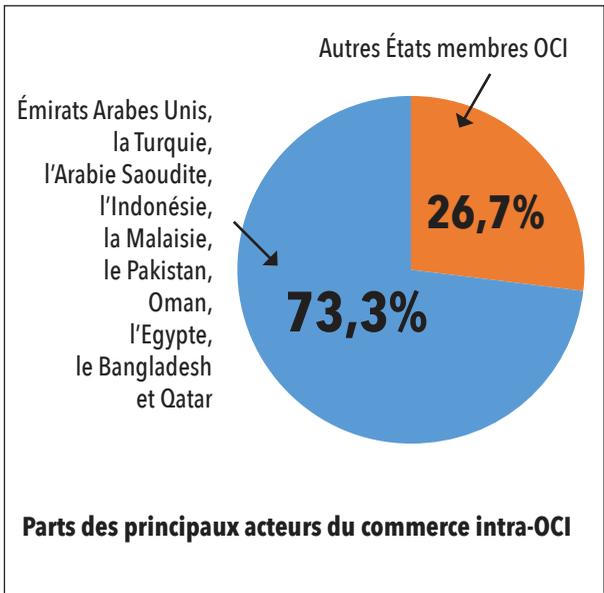
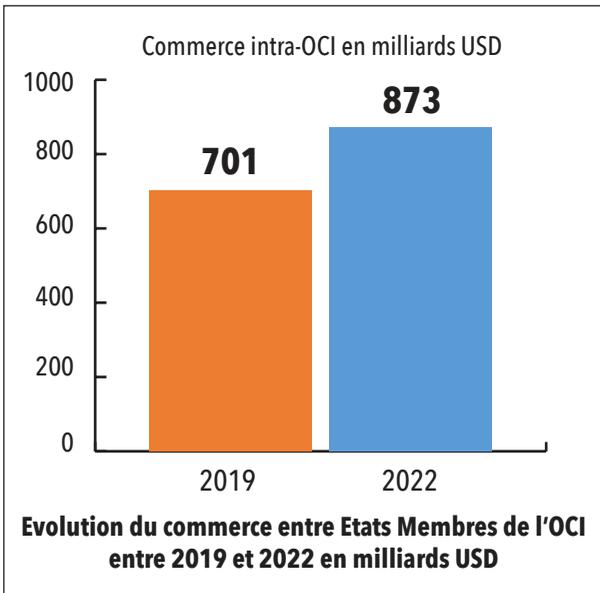
Nouveau Plan d'Action Décennal

Parmi les bénéfices qu'apporte la facilitation du commerce dans les pays membres OCI, la coopération et l'intégration économique entre les pays membres de l'OCI y occupent une place de choix. Pour rappel, lors du 13^{ème} Sommet Islamique d'Avril 2016, tenu à Istanbul en République de Turquie, un Nouveau Plan d'Action Décennal, a été adopté et qui vise d'atteindre une part du commerce intra-OCI de 25% à l'horizon 2025 (OCI-2025) couvrant la période 2016-2025. Au début de cette période, environ 26 pays ont atteint le seuil de 25% du commerce intra-OCI prôné par le Nouveau Plan d'Action Décennal (PAD) OCI-2025.

Malgré l'instabilité des marchés internationaux, suite aux impli-

cations de la pandémie du COVID-19 et les conflits armés dans plusieurs régions du monde, le commerce intra-OCI est passé de 701 milliards USD en 2019 à 873 milliards USD en 2022, soit une croissance de 24,58%. Cette progression vient suite au développement des échanges en produits énergétiques, alimentaires et des produits manufacturés. L'évolution des cours des produits primaires et la hausse du taux de change du dollar ont contribué à l'augmentation du commerce Intra-OCI qui représente actuellement 19,26% en moyenne du commerce extérieur des pays membres.

Les principaux acteurs du commerce Intra-OCI en 2022 sont les Émirats Arabes Unis, la Turquie, l'Arabie Saoudite, l'Indonésie, la Malaisie, le Pakistan, Oman, l'Égypte, le Bangladesh et Qatar. Ces pays ont enregistré environ 73,3% du commerce Intra-OCI soit 640,25 milliards de dollars. ■



Les défis à la facilitation du commerce dans les pays membres de l'OCI

MALGRÉ LES NOMBREUX AVANTAGES DE LA FACILITATION DU COMMERCE, LES PAYS MEMBRES DE L'OCI FONT FACE À PLUSIEURS DÉFIS, ALLANT DES INSUFFISANCES INFRASTRUCTURELLES À LA FAIBLESSE DES CAPACITÉS HUMAINES ET INSTITUTIONNELLES, EN PASSANT PAR DES PROCÉDURES ADMINISTRATIVES LOURDES ET COMPLEXES, LA PERSISTANCE DE RÉGLEMENTATIONS FLOUES, DES OBSTACLES TARIFAIRES ET NON TARIFAIRES, ETC.

Le commerce intra-OCI exige une certaine logistique pour permettre aux pays membres des points de croissance. Parmi les enjeux auxquels ces pays font face dans ce chantier: assurer des infrastructures adéquates. Les infrastructures portuaires, routières et ferroviaires restent encore inadéquates. De telles insuffisances entravent la fluidité des échanges commerciaux. En plus de cette difficulté structurelle, une bureaucratie administrative, qui persiste, peut freiner les activités commerciales. En effet, les procédures administratives complexes et lourdes constituent un obstacle majeur au commerce.

Sur un autre plan, les pays membres de l'OCI ont besoin de renforcer leurs capacités humaines et institutionnelles pour mettre en œuvre des politiques efficaces de facilitation du commerce. Les observateurs ont loué des efforts pour lutter contre la faiblesse des capacités humaines et institutionnelles dans les pays membres de l'OCI.

Soutenir les activités des Institutions de l'OCI

En outre, la diversification de l'offre exportable est une nécessité pour développer le commerce extérieur et l'investissement intra-OCI. Les responsables soutenaient naguère qu'il est important que les États membres de l'OCI participent activement aux activités des Insti-



TRANSPORTS ROUTIERS DES MARCHANDISES PAR DES SEMI-REMORQUES

tutions de l'OCI, en charge du développement du commerce intra-OCI, à savoir celles du CIDC, du Groupe de la BID, de la CICA et du SMIIC, et aux projets du COM-CEC dans le cadre du Financement des Projets.

Par ailleurs, il est à déplorer la persistance d'obstacles tarifaires et non tarifaires. En dépit des efforts considérables déployés par les États membres, le Secrétariat Général de l'OCI et ses Institutions pour promouvoir le commerce intra-OCI et réduire les barrières, de nombreux obstacles subsistent encore. D'après une étude menée par le CIDC, il y a une dizaine d'années, les difficultés rencontrées par les entreprises exportatrices étaient relatives aux services douaniers (76%), puis la logistique et les aspects légaux avec 33% chacun. Contrairement à une idée

largement répandue, les difficultés financières étaient citées dans 10% des cas seulement. La première difficulté est liée à la logistique, notamment les transports inter-États. Les coûts des transports (fret), qui étaient très élevés entre les ports africains et le sont toujours. En termes de difficultés financières, citons le préfinancement, l'assurance-garantie à l'export ou encore le paiement, singulièrement dans le rapatriement de devises à partir des pays africains. Le fait d'avoir des monnaies différentes constitue un challenge.

Une autre difficulté et non des moindres a trait au manque de transparence et de prévisibilité. Il est vrai que les réglementations commerciales peuvent être opaques et imprévisibles, ce qui décourage les investisseurs et les entreprises. ■

Les initiatives en faveur de la facilitation du commerce dans les pays membres de l'OCI

POUR RENFORCER LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE ENTRE LES PAYS DE L'OCI, LES INSTITUTIONS ET LES PAYS DE L'OCI CONTRIBUENT AUX DIRECTIVES INITIÉES PAR LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE L'OCI, VIA SON PLAN D'ACTION DÉCENNAL OCI-2025, LES ACTIVITÉS DE SES SOUS-COMITÉS ET SPÉCIALEMENT CELLES RELATIVES AU RENFORCEMENT DES CAPACITÉS, À LA PARTICIPATION AUX FOIRES, SALONS INTERNATIONAUX ET AUX FORA D'AFFAIRES ET NOTAMMENT CEUX QUI SONT ORGANISÉS PAR LE CIDC ET LA BID, MAIS ÉGALEMENT ALLÉGER LEUR PROCÉDURE DU COMMERCE EXTÉRIEUR ET DE L'INVESTISSEMENT INTRA-OCI AFIN DE DYNAMISER LES ÉCHANGES COMMERCIAUX ENTRE LES ÉTATS MEMBRES.

Pour relever les défis de la facilitation du commerce dans les pays membres de l'OCI, plusieurs initiatives ont été mises en place.

Le Programme de l'OCI pour la facilitation du commerce vise à simplifier et harmoniser les procédures et réglementations commerciales, à renforcer les capacités humaines et institutionnelles et à promouvoir la coopération entre les pays membres. Des objectifs qui passent par l'augmentation du volume des échanges commerciaux entre les pays membres de l'OCI, la diversification des exportations des pays membres de l'OCI, l'attraction des investissements directs étrangers dans les pays membres de l'OCI ou encore la contribution à la croissance économique et au développement durable des pays membres de l'OCI.

Pour ce faire ce chantier entend particulièrement accroître la coopération intra-OCI, à travers: le renforcement de la coordination entre les Agences de contrôle aux frontières, le développement des infrastructures, l'amélioration des liaisons maritimes, aériennes et terrestres entre les pays membres et de l'investissement dans les technologies de l'information et de la communication pour faciliter le commerce électronique.

En appui au secteur privé, le Programme de l'OCI pour la facilitation du commerce appelle au soutien des petites et moyennes entreprises (PME), en facilitant leur accès aux marchés étrangers et en renforçant leurs capacités en matière de production, de marketing et de gestion.

Une batterie de mesures pour faciliter le commerce

Au niveau du commerce international, il s'agit de renforcer la position de l'OCI via la négociation des Accords commerciaux préférentiels avec d'autres pays et organisations régionales, le renforcement du positionnement des pays membres de l'OCI dans les négociations commerciales multilatérales et la promotion de la participation des pays membres de l'OCI dans les chaînes de valeur mondiales.

Le Système de préférences commerciales de l'OCI (TPS-OCI) est une autre initiative pour faciliter le commerce. Il s'agit d'un système qui vise à accroître les échanges commerciaux entre les pays membres de l'OCI en leur accordant des préférences tarifaires.

Quant au Cadre intégré renforcé (CIR), il consiste en un programme pour aider les pays en dé-

veloppement, dont plusieurs pays membres de l'OCI, à tirer parti du commerce pour le développement. Au volet assistance technique, le Centre de l'OCI pour le Commerce et le Développement (COMCEC) fournit aux pays membres de l'OCI une assistance dans la mise en œuvre des politiques de facilitation du commerce.

D'autres mesures ont été également prises, à savoir la soumission et le traitement électronique des transactions commerciales, l'amélioration de l'indice de la performance logistique de plus de 10%, des infrastructures nationales et du taux de connectivité maritime pour les pays littoraux.

Pour faciliter le contact direct entre les hommes d'affaires des pays de l'OCI, des Organes de Promotion du Commerce (OPC) et des investissements ont été créés dans plusieurs pays de l'OCI. Ils ont ainsi développé des outils d'incitation à l'export et à l'investissement, en vue de faciliter le commerce transfrontalier et les investissements directs étrangers.

Concernant les nombreuses initiatives du CIDC sur le sujet, nous y reviendrons plus amplement dans la suite de ce Focus. ■



SALLE DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE LA ROUTE DE LA SOIE, ORGANISÉE PAR L'UNESCO ET LE CENTRE DES ÉTUDES STRATÉGIQUES SUR LA ROUTE DE LA SOIE DE L'UNIVERSITÉ DE SHANGHAI ET L'AMBASSADE DE CHINE AU ROYAUME DU MAROC, LE 4 DÉCEMBRE 2023 À RABAT

Les activités du CIDC dans la facilitation du commerce

À L'ACTIF DU CIDC (CENTRE ISLAMIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE) DE TRÈS NOMBREUSES CONTRIBUTIONS DANS LA FACILITATION DU COMMERCE INTRA-OCI. LA MISE EN ŒUVRE DU PRETAS (PREFERENTIAL TARIFF SCHEME FOR TPS-OIC), D'UN GUICHET UNIQUE COMMERCIAL DES ÉTATS MEMBRES DE L'OCI, D'UN OBSERVATOIRE DES BARRIÈRES NON TARIFAIRES PAR LE CIDC OU ENCORE DE LA PLATEFORME TRADE HELPDESK DE L'OCI ([HTTPS://OIC.TRADEHELPDESK.ORG](https://oic.tradehelpdesk.org)), POINT D'ENTRÉE UNIQUE POUR EXPLORER LES OPPORTUNITÉS COMMERCIALES ET LES CONDITIONS D'ACCÈS AU MARCHÉ DANS LA RÉGION, SANS OMETTRE LES INNOMBRABLES ACTIVITÉS, ONT POUR OBJECTIF D'ATTÉNUER LES OBSTACLES AU COMMERCE INTRA-OCI.

Depuis sa création, le Centre Islamique pour le Développement du Commerce (CIDC) a organisé plusieurs foires commerciales générales, de salons spécialisés, de Business Forums, de séminaires et ateliers de formation dans les métiers du commerce international, un grand nombre de webinaires, de rencontres acheteurs-vendeurs, ou mis en place un centre d'affaires... pour booster le commerce intra-OCI. Outre la promotion de telles activités, le CIDC s'emploie à organiser plusieurs séminaires de sensibilisation sur l'importance de l'Accord SPC-OCI et ses protocoles. Le CIDC a organisé en marge de

foires des pays de l'OCI plusieurs Forums des Organes de Promotion du Commerce (OPC) et des Agences de Promotion des Investissements (API), des Ateliers sur les Barrières Non Tarifaires au Commerce des pays de l'OCI, des ICDT INVEST DAYS... afin d'identifier les obstacles au commerce et à l'investissement entre les pays de l'OCI et chercher les solutions pour démanteler progressivement ces barrières. Dans un passé récent, le CIDC a lancé le site des OPC qui permettra de relayer l'information commerciale directement des Pays de l'OCI (<http://tpo.oicinvest.org/>) et le

site des Barrières Non Tarifaires au Commerce (<http://ntb.icdt-oic.org/survey>). Plus récemment, la plateforme Trade HelpDesk de l'OCI (<https://oic.tradehelpdesk.org>) ambitionne d'être un point d'entrée unique pour explorer les opportunités commerciales et les conditions d'accès au marché dans la région.

La facilitation du commerce, en bandoulière

Au niveau bilatéral, le CIDC a organisé et continue d'organiser plusieurs missions d'hommes d'affaires ressortissants de pays membres de l'OCI à Casablanca



RIYAD, MME LATIFA ELBOUABDELLAOUI, DIRECTRICE GÉNÉRALE DU CIDC, A EU UNE RÉUNION AVEC M. SAAD ALKHALB, PDG DE SAUDI EXPORTS.



MME LATIFA ELBOUABDELLAOUI, DIRECTRICE GÉNÉRALE DU CIDC, A RENCONTRÉ S.E. DR MANSUR MUKHTAR VICE-PRÉSIDENT DES OPÉRATIONS DE LA BID (BANQUE ISLAMIQUE DU DÉVELOPPEMENT), LE 21 JANVIER 2024 AU SIÈGE DE LA BID À DJEDDAH.

et ailleurs, en vue de promouvoir le commerce et l'investissement entre les pays de l'OCI.

Pas plus tard que le 4 décembre 2023 à Rabat au Maroc, le CIDC a pris part à la Conférence Internationale de la Route de la Soie, organisée par l'ICESCO et le Centre des Études stratégiques sur la Route de la Soie de l'Université de Shanghai et l'Ambassade de Chine au Royaume du Maroc. L'importance de la nouvelle Route de la Soie, lancée par la Chine en 2013 pour le développement du commerce international et le rôle clé joué par le Royaume du Maroc dans sa réalisation, notamment sur le continent africain, ont été au cœur des débats. Quelques semaines plus tard, Mme Latifa Elbouabdellaoui, Directrice Générale du CIDC, a rencontré S.E. Dr Mansur Mukhtar Vice-Président des Opérations de la BID (Banque Islamique du Développement), le 21 janvier 2024 au siège de la BID à Djeddah. La rencontre leur a permis de discuter des possibilités de coopération, relatives à la sécurité alimentaire, la sécurité sanitaire, l'autonomisation des femmes, les programmes d'E-phyto pour les pays membres africains. Le lendemain, la Directrice Générale du CIDC a effectué une visite de courtoisie auprès du PDG de Saudi Eximbank, à Riyad, le 22 janvier 2024. Leur échange a porté sur

la coopération, visant à promouvoir le secteur privé saoudien en Afrique, en mettant l'accent sur les domaines de la sécurité alimentaire et sanitaire. On apprend que les sujets abordés ont inclus la participation aux événements, tels que le Salon de la Santé des pays membres de l'OCI, le Salon Food Expo, les ICDT Invest Days Banjul en Gambie, ainsi que dans d'autres pays. De plus, les discussions ont englobé la question du développement des Petites et moyennes entreprises (PME) saoudiennes dans les pays de l'OCI, a-t-on précisé.

Le même jour, à Riyad, Mme Latifa Elbouabdellaoui, Directrice Générale du CIDC, a eu une réunion avec M. Saad Alkhalb, PDG de Saudi Exports. Dans la même veine que les précédentes, la rencontre a permis d'évaluer les opportunités de coopération dans la coordination d'événements, tels que des foires et des expositions en Arabie Saoudite et dans les pays africains membres de l'OCI. L'objectif de cette visite a été d'améliorer les échanges commerciaux entre les pays de l'OCI et l'Arabie Saoudite.

Une permanente promotion du commerce

Très récemment, le CIDC a pris part à l'Atelier «Les approches émergentes des accords internationaux d'investissement des États

membres africains». Cet événement, organisé par la BID et la CNUCED en collaboration avec le CIDC, s'est déroulé à Casablanca, les 30 et 31 janvier 2024. L'objectif a été de partager les meilleures pratiques en matière d'Accords internationaux d'investissement, en mettant particulièrement l'accent sur l'Afrique, afin de soutenir la mise en œuvre opérationnelle de la ZLECAf. Notons que plus de 15 pays africains ont participé à cette réunion.

Mercredi 7 février 2024, au siège du Centre à Casablanca, Mme Latifa Elbouabdellaoui, Directrice Générale du CIDC, a reçu une délégation composée de représentants de Départements ministériels et d'opérateurs privés de la République Fédérale du Nigéria. Cette rencontre, qui s'insère dans le cadre d'une visite de prospection effectuée par ladite délégation au Royaume du Maroc, a été l'occasion pour la DG du CIDC de présenter les actions de l'organe qu'elle dirige en faveur du développement du commerce et des investissements entre les États membres de l'Organisation de la Coopération Islamique. Les participants ont passé en revue les possibilités de renforcer une coopération tripartite entre le Maroc, le Nigéria et le CIDC, dans les domaines d'intérêt commun. ■



POINT DE VUE

INTERVIEW

HASSAN SENTISSI EL IDRISSI

Président de l'ASMEX et du Club Halal de l'ASMEX

LE CONCEPT HALAL A UN POTENTIEL ÉNORME EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT À L'ÉCHELLE MONDIALE, AVEC 1,8 MILLIARD DE CONSOMMATEURS ET UNE CROISSANCE DE PLUS DE 6% PAR AN. C'EST UN MARCHÉ ESTIMÉ À 2 000 MILLIARDS DE DOLLARS, DONT PLUS DE 90% SONT DOMINÉS PAR DES PAYS NON MEMBRES DE L'OCI. L'ESSOR DE CE BUSINESS À TRAVERS LE MONDE ET L'ABSENCE DE PRODUITS MAROCAINS DANS LES GRANDS MARCHÉS CONSOMMATEURS DE PRODUITS LABELLISÉS HALAL ONT POUSSÉ L'ASMEX À CRÉER UN CLUB HALAL EN 2015. TRIBUNE DE RÉFLEXION ET D' ACTIONS À MENER EN FAVEUR DES ENTREPRISES ET DES INSTITUTIONS EN CHARGE, DONT NOTAMMENT L'INSTITUT MAROCAIN DE NORMALISATION (IMANOR) QUI A MIS EN PLACE UN LABEL HALAL MAROCAIN DE L'ASSOCIATION MAROCAINE DES EXPORTATEURS (ASMEX), CE CLUB ACCOMPAGNE LES ENTREPRISES EXPORTATRICES, ORGANISE DES RENCONTRES AU NIVEAU DES DIFFÉRENTES RÉGIONS, LES SENSIBILISE, RECENSE DE NOUVEAUX PRODUITS ET PARTICIPE À DES ACTIONS PROMOTIONNELLES DÉDIÉES AU HALAL. M. HASSAN SENTISSI EL IDRISSI, PRÉSIDENT DE L'ASMEX, NOUS EN DIT UN PEU PLUS.

TIJARIS : Quelle est la genèse du Club Halal ASMEX et quand a-t-il été créé ?

M. Hassan Sentissi El Idrissi : Parmi les missions de l'ASMEX figure la recherche d'opportunités et de nouveaux débouchés pour les exportations de ses membres. L'essor du business halal à travers le monde et l'absence de produits marocains dans les grands marchés consommateurs de produits labellisés halal nous a, bien entendu, interpellés pour mener une réflexion sur les moyens à mettre en œuvre pour prendre des parts de marché dans cette niche dont plus de 75% sont dominées par des pays non membres de l'OCI

Le Club Halal de l'ASMEX est présidé par une personnalité engagée dans le domaine du halal qui est M. Adnane El Gueddari, Directeur Général de la banque participative UMNIA BANK.

D'où l'idée de créer un Club en 2015 qui se veut une tribune de réflexion et d'actions à mener en faveur des entreprises et des institutions en charge, dont notamment l'Institut Marocain de Normalisation (IMANOR) qui a mis en place un label halal marocain. Je tiens ici à rendre un vibrant hommage à son directeur général, M. Abderrahim

Taïbi, pour tous les efforts qu'il ne cesse de mener pour renforcer le positionnement du label halal marocain, à travers le monde.

Le Club Halal de l'ASMEX est présidé par une personnalité engagée dans le domaine du halal qui est M. Adnane El Gueddari, Directeur Général de la banque participative UMNIA BANK.

Président de l'Association Marocaine des Exportateurs (ASMEX) depuis 2014, M. Hassan Sentissi El Idrissi a d'abord travaillé pendant 23 ans à la Banque Marocaine du Commerce Extérieur (BMCE), aujourd'hui Bank of Africa, où il fut Directeur de toutes les agences BMCE. Dans ce secteur, il a été Directeur Général de l'Union Marocaine des Banques. Premier investisseur à Laâyoune, toutes industries confondues, il est le Fondateur de la Société COPELIT au capital de 30 000 000 DH, plus importante unité de production de farine et huile de poisson de tout le continent africain. Entre autres activités, il détient l'unité de congélation la plus importante du Royaume et la première unité de farine et huile de poisson au Sénégal, COPELIT SÉNÉGAL. Consul Honoraire de la République de Bulgarie, il est le Fondateur de la table ronde au Maroc, Président fondateur de l'ANAFAP (Association Nationale des Fabricants de Farine et d'Huile de poisson), de la FENIP (Fédération Nationale des Industries de Transformation et de valorisation des Produits de la Pêche auprès de la CGEM, de l'AFIEX (Association Africaine des Importateurs et Exportateurs de Produits Halieutiques) et du Conseil d'Affaires maroco-russe.



Le Club Halal de l'ASMEX s'emploie à accompagner IMANOR dans ses démarches de sensibilisation et de vulgarisation de la labellisation halal qui s'enquiert également des normes sanitaires, de sécurité de la chaîne alimentaire et de la non-toxicité du produit.

Quels sont ses desseins et cibles ?

Le Club Halal de l'ASMEX cible les entreprises exportatrices, dont les produits sont labellisés halal, et celles ayant une offre exportable susceptible d'intéresser les marchés importateurs de produits halal.

Le Club Halal créé par l'ASMEX a pour objectifs notamment de sensibiliser les entreprises exportatrices sur les opportunités du business halal, les inciter à se certifier afin de saisir lesdites opportunités... Il s'emploie aussi à accompagner IMANOR dans ses démarches de sensibilisation et de vulgarisation de la labellisation halal qui s'enquiert également des normes sanitaires, de sécurité de la chaîne alimentaire et de la non-toxicité du produit. Le club Halal propose aussi des axes d'amélioration et d'accompagnement pour la certification des entreprises, inculque

la culture du halal au niveau des entreprises et chez les consommateurs, etc.

Qu'apporte l'ASMEX aux entreprises adhérentes en termes d'authentification de leurs produits et services ?

L'ASMEX accompagne ses membres sur plusieurs plans. En termes de sensibilisation des opérateurs économiques sur les enjeux et les opportunités du marché halal mondial et sur l'importance des normes de la certification halal pour l'accès à ce marché, d'accompagnement dans les salons dédiés au halal afin de s'enquérir des expériences étrangères en la matière, et rencontrer des clients potentiels, ou de proposition de mesures visant à assouplir le processus de certification..., notre association est aux côtés des entreprises.

Elle œuvre à faire du lobbying pour la reconnaissance du label

halal par d'autres organismes internationaux, lors des rencontres organisées à l'international...

Comment est faite la promotion du label halal marocain ?

La promotion du label halal marocain est faite de différentes manières. Les mesures vont de l'organisation et/ou la participation à des forums dédiés au halal, à la sensibilisation autour des différents programmes de formation lancés par IMANOR, en passant par l'organisation de la participation à des actions promotionnelles dédiées au halal à l'international, la distribution de flyers spécifiques, etc.

Et comment accéder à ce label et au Club ?

L'accès au Club est ouvert à toute entreprise dont les produits sont labellisés halal ou ayant un potentiel à labelliser.

L'accès au label obéit à une procédure à suivre auprès d'IMANOR.



Quelles sont les actions du Club Halal ?

Parmi les actions du Club Halal figurent l'organisation de rencontres au niveau des différentes régions pour la sensibilisation des entreprises et le recensement de nouveaux produits ayant un potentiel pour le business halal, mais aussi la participation à des actions promotionnelles dédiées au halal. Un déplacement est d'ailleurs en cours avec IMANOR en Russie, afin de sensibiliser la communauté musulmane russe sur les produits marocains labellisés halal et instaurer une reconnaissance mutuelle des labels au niveau des deux pays. Dans ce sens, une série de rencontres sont programmées avec les autorités russes en charge du halal, de même que des audits de quelques entreprises russes ont été menés par IMANOR.

Cette mission, organisée à l'invitation des autorités en charge du halal en Russie, ouvre de nouvelles perspectives pour le développement des exportations de produits halal marocains dans cette importante région de 90 millions de consommateurs musulmans (Ndlr : Russie et pays de voisinage).

Quelles sont les entraves que vous avez rencontrées ? Qu'avez-vous fait ou que faites-vous pour les surmonter ?

L'entrave principale réside dans le

L'entrave principale réside dans le coût de la certification que les entreprises de petite taille ou les coopératives ne peuvent pas supporter. Nous avons proposé au gouvernement d'instaurer la gratuité du label pour cette catégorie d'entreprises pendant au moins une période de 3 à 5 ans...

coût de la certification que les entreprises de petite taille ou les coopératives ne peuvent pas supporter. Nous avons proposé au gouvernement d'instaurer la gratuité du label pour cette catégorie d'entreprises pendant au moins une période de 3 à 5 ans qui est nécessaire pour leur introduction sur les marchés internationaux. Une fois les opportunités saisies, le renouvellement du label pour cette catégorie d'entreprises pourrait devenir payant.

Nous avons dans ce cadre proposé au gouvernement une prise en charge de cette labellisation, à travers Maroc PME, en faveur des petites et moyennes entreprises et des coopératives afin d'augmenter le nombre d'entreprises certifiées halal.

Un autre défi à relever réside dans la reconnaissance mutuelle des labellisations. Si au Maroc la labellisation halal est délivrée par un organisme public reconnu, dans d'autres pays elle est délivrée par des cabinets privés.

En termes de perspectives, croyez-vous que le concept halal ait de beaux jours devant lui ? Si oui, pourquoi ?

Effectivement, le concept halal a un potentiel énorme en matière de développement à l'échelle mondiale. Actuellement, on recense 1,8 milliard de consommateurs et une croissance de plus de 6% par an. Le marché mondial du halal est estimé à 2 000 milliards de dollars, dont plus de 90% est dominé par des pays non membres de l'OCI. D'autant plus que le fait de respecter une traçabilité du produit, en termes notamment d'hygiène et de sécurité, attire même des consommateurs non membres de l'OCI pour des considérations liées au bien-être et à la santé.

Autre atout, le halal s'étend à d'autres secteurs comme le cosmétique, l'industrie pharmaceutique ou le textile, sans oublier bien entendu la finance participative. ■

Propos recueillis par D. MBaye

ARRÊT SUR IMAGE



Le CIDC a tenu, le 29 janvier 2024, à Rabat, la 22ème Réunion des Conseillers Economiques auprès des Ambassades des États membres de l'OCI accrédités au Royaume du Maroc, en vue d'approfondir les discussions avec les pays membres concernant les activités prévues par le CIDC pour 2024.

Commerce, investissement et finance au service du développement

UNE PLUS GRANDE COOPÉRATION DANS LES SECTEURS DU COMMERCE, DES INVESTISSEMENTS ET DES FINANCES EST ESSENTIELLE POUR PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET AMÉLIORER LE BIEN-ÊTRE ÉCONOMIQUE DES PERSONNES DANS LES ÉTATS MEMBRES DE L'OCI. UNE ANALYSE RAPIDE DE CES SECTEURS DANS CES ÉTATS RÉVÈLE UN CERTAIN NOMBRE DE FORCES, D'OPPORTUNITÉS ET DE FAIBLESSES PERSISTANTES.

OIC-2025 est un programme d'actions, développé sur la base de la vision et des principes élaborés dans la Charte de l'Organisation de la Coopération Islamique. Les instructions contenues dans les accords, les conventions et les diverses déclarations et résolutions adoptées par les FORA OCI fournissent le cadre nécessaire au paradigme de développement poursuivi dans ce programme d'actions. Le commerce, par rapport au commerce total de l'OCI, est la mesure la plus couramment utilisée pour évaluer le niveau d'intégration et de coopération économiques intra-OCI. Pourtant, les progrès de la coopération du commerce intra-OIC restent insuffisants. Si le niveau de coopération commerciale doit atteindre les niveaux souhaités, il est nécessaire d'opérationnaliser rapidement les systèmes de facilitation des échanges, tels que le système préférentiel du commerce de l'OCI (OCI-TPS), le crédit à l'exportation et l'assurance investissement, ainsi que la reconnaissance des normes, des procédures de réglementation technique et d'évaluation de la conformité.

Des marges de progression importantes

Les flux financiers indiquent leur attractivité croissante pour les inves-

tisseurs étrangers et l'amélioration de l'environnement du travail. En outre, le fardeau de la dette externe des États membres, lorsque mesuré par rapport à leur PIB et à leurs exportations, est en déclin depuis plusieurs années, soulageant les États membres du fardeau excessif de l'entretien de la dette, renforçant leur positionnement international et présentant des possibilités d'investissement dans l'économie intérieure.

Il est vrai que le marché mondial de la finance islamique, avec 2 249,2 milliards de dollars en 2022, et qui atteindrait 4 900 milliards de dollars en 2025, représente toujours une petite partie du système financier mondial. Néanmoins, il faut reconnaître à la finance islamique des forces inhérentes. En effet, celle-ci offre des avantages importants en termes de stabilité, de développement, d'inclusivité et de durabi-



lité dans les économies où elle est pratiquée. Sa croissance reste ininterrompue et affiche en moyenne environ 20% par an, lorsque le système financier mondial traverse des turbulences. Les États membres de l'OCI détiennent une part prédominante, qui dépasse 95%, dans les actifs mondiaux de la finance islamique, du commerce et de l'investissement intra-OCI.

Avec le programme d'actions, les États membres de l'OCI visent la promotion des échanges commerciaux entre eux, l'établissement de zones de traitement du libre-échange et d'exportation, mais aussi la facilitation des investissements intra-OCI, y compris les flux d'IDE intérieurs par les secteurs public et le privé.

Ils s'agit aussi d'améliorer le partenariat entre les entreprises publiques et privées au sein et entre les des



pays de l'OCI, de développer des partenariats entre les secteurs productifs des États membres, afin de renforcer la compétitivité des entités de production et d'exportation. Pour atteindre ces objectifs, le plan table toujours sur une augmentation de la production et de la compétitivité des produits dans les États membres, un accroissement du commerce intra-OCI, la mise en œuvre du système préférentiel commercial de l'OCI (TPS-OIC) et l'encouragement des États membres de l'OCI dans d'autres domaines des accords commerciaux régionaux (RTA).

La poursuite de la mise en œuvre de la stratégie COMCEC pour construire un Monde islamique interdépendant dans la globalité de ses secteurs contribuerait à augmenter le commerce et l'investissement intra-OCI en améliorant la coopération économique et commerciale parmi les États membres.

Développement de la finance islamique

Le succès de la finance participative passe par le développement d'un système financier islamique sain et bien réglementé et connexe à des institutions visant à assurer le développement ordonné de cette branche. Faciliter un flux régulier de ressources financières, des investissements étrangers et de portefeuille directs entre les États membres de l'OCI, et en développer les produits financiers islamiques, se traduirait par des progrès notables dans le développement socio-économique dans les États membres de l'OCI. Bien entendu, il faudra poursuivre la promotion de la coopération dans la banque et finance islamiques, telles que les réglementations, l'adoption de normes, de mécanismes de gouvernance de la charia et de développement de produits. ■





VUE DES PARTICIPANTS À L'ATELIER DE FORMATION SUR LES SYSTÈMES D'INFORMATION EFFICACES POUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Atelier de formation sur les systèmes d'information efficaces pour le marché du travail

LE CENTRE ISLAMIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE (CIDC), EN COLLABORATION AVEC L'ORGANISATION DE SÉCURITÉ SOCIALE MALAISIENNE (SOCSO), A ORGANISÉ UN ATELIER DE FORMATION SUR LES SYSTÈMES D'INFORMATION EFFICACES POUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL, DU 17 AU 18 JANVIER 2024, VIA UNE PLATEFORME DE VIDÉOCONFÉRENCE EN LIGNE.

Dans le cadre de l'OIC Public Employment Services Network (OIC-PESNET) et du SESRIC Public Employment Services Capace Building Program (PES-CAB), l'Atelier de formation en ligne sur les systèmes d'information efficaces pour le marché du travail, organisé par le CIDC, en partenariat avec la SOCSO de Malaisie, du 17 au 18 janvier 2024, a été animé par des experts compétents de cette dernière structure.

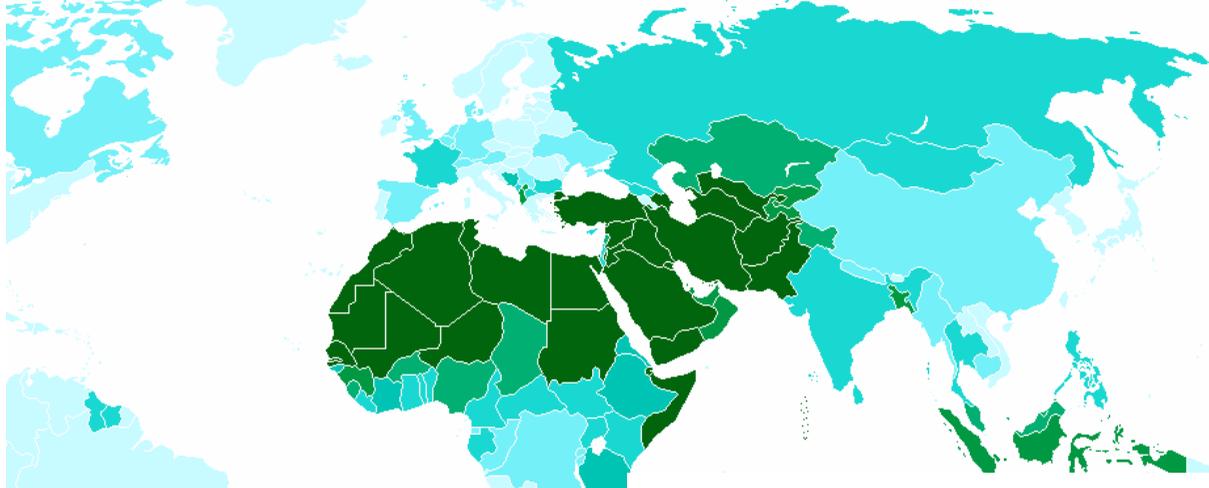
Organisé au profit d'experts et de dirigeants d'agences et/ou des autorités nationales des services publics nationaux (PES) dans les pays membres de l'OCI, l'Atelier de formation a visé d'améliorer

la capacité des participants à la conception et au développement des systèmes d'information efficaces sur le marché du travail, à fournir un aperçu des derniers outils et techniques pour la collecte, ou encore l'analyse et la diffusion des données. Les principaux objectifs comprenaient la facilitation des connaissances de sharing et réseautage parmi les participants pour améliorer la coopération et la collaboration régionales dans le domaine des services d'emploi public.

Pour rappel, l'OIC-PESNET est une plateforme OCI, établie pour créer une coopération plus étroite entre les agences/autori-

tés nationales des services d'emploi public des pays membres de l'OCI en partageant les connaissances, l'expérience et les meilleures pratiques.

À noter que le SESRIC assume le rôle du Secrétariat de l'OIC-PESNET et réalise un programme spécifique de renforcement des capacités, à savoir le Programme de renforcement des capacités des services d'emploi public (PES-CAB), pour soutenir les efforts des pays membres de l'OCI dans l'élaboration des capacités des ressources institutionnelles et humaines dans le domaine des services d'emploi public. ■



PIB des pays de l'OCI par rapport au PIB mondial

VASTE ENSEMBLE DE 57 MEMBRES, RÉPARTIS EN 4 PRINCIPALES ZONES GÉOGRAPHIQUES, L'ORGANISATION DE LA COOPÉRATION ISLAMIQUE (OCI) COUVRE L'ESPACE ARABO-MUSULMAN, NOYAU HISTORIQUE ET CENTRAL DE L'ISLAM QUI VA DU MAROC À L'AFGHANISTAN, AUQUEL S'AJOUTENT L'IRAN ET LA TURQUIE, LA SOUS-RÉGION SAHÉLO-SOUDANAISE QUI S'ÉTEND DE L'OUEST AFRICAÏN À LA CORNE DE L'AFRIQUE, LE PLUS GRAND ENSEMBLE QUI EST L'ESPACE MALAYO-INDONÉSIE, REPRÉSENTANT L'ISLAM D'ASIE DU SUD, ET UN DERNIER GROUPE DE 4 RÉPUBLIQUES DE L'EX-URSS (KAZAKHSTAN, OUBÉKISTAN, TADJIKISTAN, TURKMÉNISTAN). EN TERMES DE POPULATION, IL FAIT LE ¼ DE LA POPULATION MONDIALE, MAIS A GÉNÉRÉ MOINS DE 9% DU PIB MONDIAL EN 2022.

Avec 2 milliards d'individus et une économie croissante, les pays membres de l'OCI comptent dans le concert des nations. Cependant, sur le plan économique, aucun d'eux ne figure dans le top 10 mondial et, en 2022, ils ont généré moins de 9% du PIB mondial. L'exemple le plus patent est cette comparaison entre l'Indonésie et l'Espagne qui ont un poids économique comparable, sachant que la population du premier pays fait 6 fois celle du second. En poussant plus loin l'analyse, on peut distinguer 2 blocs, à savoir les producteurs et les importateurs d'hydrocarbures.

Dans le sous-groupe des pétroliers, près du quart des pays affiliés à l'OCI sont membres de l'OPEP+ avec une croissance moyenne supérieure à 3,5% depuis le début des années 2000, bien au-dessus de la croissance

mondiale. Aujourd'hui, les fonds souverains sont investis à l'international et la diversification dans les économies de l'espace OCI est devenue une réalité. Le développement d'industries locales, la promotion du tourisme haut de gamme, ou encore des projets ambitieux en Arabie Saoudite (Plan Vision 2030), au Koweït (Vision 2035)... illustrent cette dynamique. Une tendance similaire de diversification est réelle en Asie du Sud, notamment en Malaisie. Par contre, l'effort de diversification est moins effectif dans l'espace soudano-sahélien et en Asie centrale. Dans cette dernière sous-région, les pays membres de l'OCI n'ont dû leur croissance qu'à leur situation géographique stratégique entre la Chine, la Russie et l'Europe.

Des atouts de taille

Portées par la croissance des pays d'Asie du Sud – exacerbée par la percée de la Chine depuis son adhésion à l'OMC –, les économies du bloc des pays importateurs de pétrole ont vigoureusement progressé. Un essor émanant aussi du dividende démographique, d'un faible coût de la main-d'œuvre, de la puissance du marché intérieur et de la spécialisation historique, et la force d'une industrie manufacturière performante (agroalimentaire, automobile, chimie-parachimie, mobilier, sidérurgie, textile...) au Maroc et en Turquie. La transition démographique des pays de l'OCI est certes inachevée, mais va se poursuivre. Leurs économies se diversifient, se transforment et sont moins dépendantes des hydrocarbures. Il est heureux de constater que la diversification fait tache d'huile et porte la croissance. Dans cette même veine, les principaux analystes du CCG (Conseil de Coopération du Golfe) de S&P Global Ratings organisent un webinar interactif en direct, mercredi 21 février 2024. Les discussions ont tourné autour des opportunités et des défis auxquels les économies du CCG sont confrontées en raison de la transition climatique. Les principaux axes étaient sur le positionnement des fonds souverains du CCG dans la transition énergétique, sur les initiatives des entreprises, des banques et des compagnies d'assurance du CCG, sur les investissements renouvelables dans la région et les tendances sur les marchés de la dette durable du CCG. ■



designed by freepik.com



Facilitation du commerce dans la région arabe

LA FACILITATION DU COMMERCE EST UN PROCESSUS CONTINU QUI NÉCESSITE UN ENGAGEMENT DE LA PART DE TOUS LES ACTEURS CONCERNÉS. EN S'ATTAQUANT AUX DÉFIS PERSISTANTS ET EN CONTINUANT À CEUVRER POUR DES PROGRÈS, LA RÉGION ARABE PEUT MAXIMISER LES AVANTAGES DU COMMERCE ET RÉALISER SON PLEIN POTENTIEL ÉCONOMIQUE.

Faciliter le commerce dans la région arabe concourt à stimuler la croissance économique, l'investissement et la création d'emplois. Un rapide round-up des opportunités et perspectives de la zone arabe fait ressortir un marché régional important de plus de 400 millions de consommateurs, avec un potentiel de croissance importante, le développement d'une Grande Zone Arabe de Libre-Échange (GZALE), qui offre des opportunités pour la croissance du commerce intra-arabe, mais aussi, dans le court et moyen terme, des technologies numériques qui peuvent jouer un rôle crucial dans la simplification des procédures et l'amélioration de la compétitivité.

Au sein des pays arabes, le secteur privé a un rôle important à jouer dans la facilitation du commerce. Aussi, pour simplifier les procédures administratives et améliorer la communication entre les acteurs du commerce, la technologie peut jouer un rôle crucial. Par ailleurs, au sein des exécutifs gouvernementaux, il est important de renforcer les capacités humaines pour une meilleure gestion du commerce.

L'intégration en appoint

Du côté de l'OCI, le programme de facilitation du commerce tient en compte les préoccupations des États membres relatives à l'instabilité des marchés internationaux et la hausse des coûts associés au transport et à la logistique. Ce programme a pour objectif d'aider à réduire les barrières au commerce, par le biais de la mise en œuvre de projets d'assistance technique ayant un impact direct sur le commerce entre les États membres. Les activités prévues portent sur l'accompagnement à la mise en œuvre de l'Accord sur la facilitation du commerce de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) ainsi que les négociations des autres Accords de l'OMC. Par ailleurs, ce programme accorde une attention particulière à l'introduction des techniques de numérisation pour résoudre les problèmes de transport et de transit entre les États membres.

Au sein de l'OMC et dans le cadre des groupements régionaux, les États membres de l'OCI sont appelés à participer activement aux négociations commerciales multilatérales. Pour sa part, le CIDC contribue à l'accompagnement technique des États membres dans ces négociations. On a appris que les activités organisées par le CIDC visent à offrir l'occasion aux négociateurs de s'informer sur l'état des lieux des questions discutées à l'OMC, ainsi que les sujets connexes relatifs à l'intégration régionale, telle que la Zone de Libre-échange Continentale Africaine (ZLECAf), la Ligue Arabe et autres Accords au niveau de l'Asie. Des ateliers ont eu lieu en 2023 en partenariat avec la BID, la CNUCED et l'OMC, portant sur les résultats de la CM12, les préparatifs de la CM13 ainsi que la mise en œuvre de la ZLECAf.

Digitalisation des procédures : fer de lance du CIDC pour la facilitation du commerce intra OCI

À l'ère moderne, la digitalisation des procédures est devenue un outil essentiel pour le développement du commerce. L'introduction de l'élément numérique permet d'automatiser de nombreuses tâches, ce qui réduit les lenteurs et accélère les processus. Cela permet aux entreprises de traiter les commandes, les transactions et les demandes de manière plus rapide et plus efficace.

Au niveau de l'OCI, la digitalisation offrira aux entreprises des opportunités certaines en termes de d'accès aux marchés internationaux plus vastes. Les barrières géographiques et procédurales sont réduites, permettant un gain de temps et de coût. Ceci est de nature à augmenter la compétitivité des entreprises de la zone OCI.

Conscient de l'importance de la digitalisation comme moyen de réduire les barrières au commerce intra-OCI, le CIDC s'attèle à réaliser des activités concrètes, en faveur des opérateurs privés et publics de plusieurs pays membres.

A cet effet et depuis juin 2020, le CIDC a pris l'initiative de signer un Mémorandum d'entente innovant avec l'Alliance Mondiale de Facilitation du Commerce (GATF). L'objectif est d'assister les États membres au sujet de la simplification des procédures du commerce extérieur, via la digitalisation des certificats de contrôle, en vue de fluidifier le processus de douane.

Des programmes d'assistances, pour l'établissement de certificat électronique phytosanitaire (e-phyto) ont été lancés au Nigeria en décembre 2022 et au Togo en septembre 2022. Ils visent la simplification du commerce des produits agricoles, à travers de l'assistance technique pour une utilisation optimale de l'élément numérique.

D'autres projets sont en cours de finalisation, notamment la digitalisation du Certificat Sanitaire pour les produits animaux (e-Vet), tels que produits de pêche, la digitalisation des services des Douanes (e-customs) via les ports et les services des douanes, afin de faciliter le transit et le dédouanement des marchandises pour le Maroc et d'autres pays.

Défis et initiatives

Élément crucial pour le développement économique, la facilitation du commerce de la région arabe permet de réduire les coûts et les délais liés aux échanges commerciaux, ce qui stimule la croissance économique, l'investissement et la création d'emplois. Elle reste néanmoins confrontée à un certain nombre de défis. Les infrastructures de transport et de communication dans la région arabe sont souvent insuffisantes et de qualité médiocre. Les procédures administratives, liées au commerce, sont souvent complexes et lourdes. D'autres difficultés, qui entravent le commerce dans la région arabe, s'y ajoutent.

Fort heureusement, un certain nombre d'initiatives ont été prises pour faciliter le commerce dans la région. Très tôt, la Grande Zone Arabe de Libre-Échange (GAZLE). Signée le 27 février 1981 par les parties contractantes (Algérie, Arabie Saoudite, Bahreïn, Égypte, Emirats Arabes Unis, Irak, Jordanie, Koweït, Liban, Libye, Maroc, Palestine, Qatar, Soudan, Sultanat d'Oman, Syrie, Tunisie et Yémen), la GZLEA est entrée en vigueur le 1er janvier 1998 pour libéraliser les échanges commerciaux entre les pays arabes. Son champ d'application couvre tous les produits originaires des pays arabes. Excellente initiative, dont le talon d'Achille est à trouver

dans le traitement convenu alors, notamment en termes de franchise des droits d'importation et de démantèlement tarifaire.

Adopté en 2010, le Programme d'action arabe pour la facilitation du commerce a été lancé pour identifier les obstacles au commerce et mettre en place des mesures pour les supprimer.

Entre autres initiatives, le Système d'Information Commerciale Arabe (SICAR). C'est un système d'information en ligne qui fournit aux entreprises des informations sur les réglementations commerciales et les procédures douanières dans la région arabe.

Un pas en avant, deux pas en arrière

Des progrès ont été réalisés en matière de facilitation du commerce dans la région arabe, notamment en termes de réduction des droits de douane dans la plupart des pays arabes. Des mesures ont été aussi prises pour simplifier les procédures administratives liées au commerce. Parallèlement, des investissements ont été réalisés pour améliorer les infrastructures de transport et de communication dans la région arabe.

Néanmoins, un certain nombre de défis persistent. Pour faciliter le commerce dans la région arabe, il est important de mettre en œuvre effectivement les initiatives qui ont été prises dans cette optique. En renforçant la coopération régionale, les pays arabes arriveront à mieux challenger les obstacles communs en matière de facilitation du commerce. Des efforts restent aussi à faire dans la promotion du commerce intra-arabe. Le constat est que le commerce intra-arabe reste faible. Or il est important de le promouvoir.



SALLE DEDIEE AUX REUNIONS DE LA GZALE AU SEIN DU SIEGE DE LA LIGUE ARABE AU CAIRE

Simplification des procédures administratives

Par la dématérialisation des documents et des processus et l'adoption de plateformes électroniques uniques pour les transactions commerciales, la numérisation des procédures constitue une avancée notable dans la simplification des procédures administratives.

L'adoption de normes et de procédures communes entre les pays arabes et la réduction des exigences documentaires superflues, aidant à harmoniser les réglementations, profitent à renforcer les flux commerciaux dans la zone.

Quant à la publication en ligne des réglementations et procédures commerciales, voire la mise en place de guichets uniques d'information pour les entreprises, elles renforcent la transparence.

Doit-on rappeler que le Système de Préférences Commerciales de l'OCI (SPC-OCI), outil juridique portant sur l'échange de concessions commerciales entre les États membres de l'OCI, qui compte plusieurs pays arabes, est devenu opérationnel depuis le 1er juillet 2022. Les instruments juridiques d'application de ce système sont The Framework Agreement Spe-

cifying the Main Principles of Intra-OIC Trade, The Protocol on the Preferential Tariff Scheme for TPS-OIC (PRETAS), The Protocol on the Rules of Origin and the Settlement of the Negotiating Committee.

De plus, le CIDC et le Bureau de Coordination du COMCEC (BCC) assurent le co-secrétariat de la mise en œuvre du SPC/OCI. Pour mémoire, le Centre a réalisé des études d'impact à l'échelle de certains pays et au niveau régional. L'ensemble des études ont montré l'impact positif de l'Accord à des degrés divers sur les économies des États membres. De même, le CIDC a coorganisé des réunions de suivi de cet Accord, en collaboration avec le BCC.

En vue de faciliter l'opérationnalisation du SPC-OCI, le CIDC a organisé des Webinaires et des Ateliers régionaux de sensibilisation pour expliquer les dispositions de l'Accord et les aspects pratiques de sa mise en œuvre. Les régions concernées, en premier lieu, ont été la région africaine, la région arabe, l'Asie du Sud-Est et l'Asie centrale. ■

ARRÊT SUR IMAGE



Le CIDC a pris part à l'atelier « Les approches émergentes des accords internationaux d'investissement des États membres africains ». Cet événement, organisé par la BID et la CNUCED en collaboration avec le CIDC, s'est déroulé à Casablanca les 30 et 31 janvier 2024.



STATS

EMPLOI, INFRASTRUCTURES ET INDUSTRIALISATION **Quels chantiers ?**

EN TANT QUE GROUPE, LES ÉTATS MEMBRES DE L'OCI SONT BIEN DOTÉS EN RESSOURCES ÉCONOMIQUES POTENTIELLES DANS DIFFÉRENTS SECTEURS, TELS QUE L'AGRICULTURE ET LES TERRES ARABLES, L'ÉNERGIE ET LES MINES, LES RESSOURCES HUMAINES. ILS CONSTITUENT UNE GRANDE RÉGION COMMERCIALE STRATÉGIQUE. POURTANT, CE POTENTIEL INHÉRENT NE SE MANIFESTE PAS DANS DES NIVEAUX DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET HUMAIN RAISONNABLES.



L'emploi, les infrastructures et l'industrialisation font partie de 18 domaines, considérés comme prioritaires de l'OCI-2025, programme d'action élaboré sur la base de la vision et des principes consacrés dans la Charte de l'Organisation de la coopération islamique. Pour rappel, cette Charte accorde une attention prioritaire à la science, la technologie et l'innovation, mais aussi à la promotion des droits des femmes et à la création de conditions propices à une bonne éducation des enfants et des jeunes dans un environnement exempt de toute forme d'intimidation, de discrimination religieuse ou culturelle.

L'agenda de l'OCI avec la portée de son travail s'est également élargi, passant d'un domaine essentiellement politique à de nombreux nouveaux domaines de préoccupation immédiate, liés au développement humain et au bien-être. Il s'agit notamment de l'autonomisation socio-économique, de la santé, de la bonne gouvernance,

des droits de l'homme, de l'eau et de l'assainissement, pour n'en citer que quelques-uns.

Quelles utilisations des facteurs de production ?

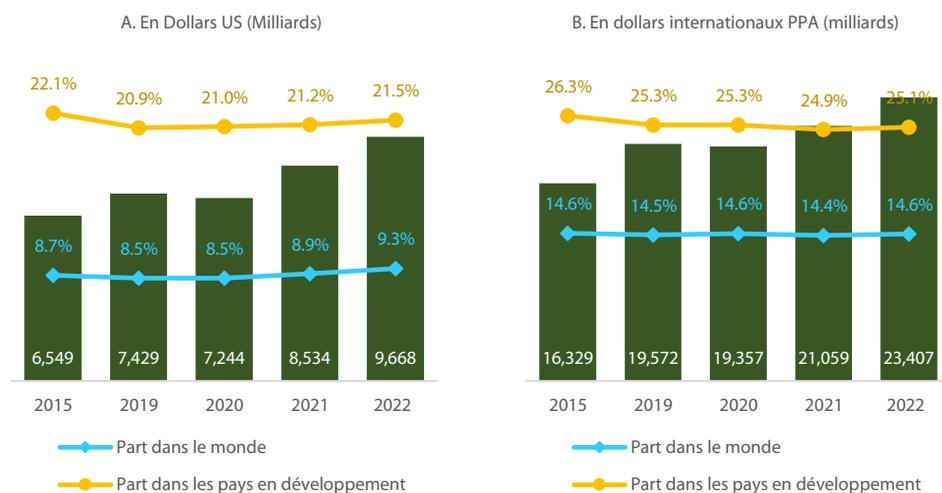
En 2013, les 57 États membres de l'OCI, qui représentaient 22,6 % de la population totale mondiale, n'ont produit que 11,2 % du PIB total mondial. À cette époque, le PIB moyen par habitant dans les États membres était enregistré à 6 076 USD, soit 1 234 USD et 6 290 USD de moins respectivement que les autres pays en développement et la moyenne mondiale. Le taux de croissance moyen du PIB réel par habitant des États membres de l'OCI a été enregistré à 1,8 % en 2013, contre 2,2 % dans le monde et 4,1 % dans d'autres pays en développement.

L'utilisation inefficace des facteurs de production disponibles dans les États membres se manifeste également dans les indicateurs de productivité, tels que les taux de

croissance de la productivité du travail et de la productivité totale des facteurs.

Entre 2001 et 2012, le taux de croissance annualisé de la productivité du travail des États membres était en moyenne de 0,84 %, alors que la moyenne des autres pays en développement était de 1,27 % sur la même période. Dans le même esprit, le taux de croissance de la productivité totale des facteurs dans les États membres, en moyenne, était inférieur (2,53 %) par rapport aux autres pays en développement (4,39 %) sur la période 2001-2012. En 2014, les taux de chômage moyens dans les États membres ont été enregistrés à 7,6 % contre 5,1 % dans les autres pays en développement et 5,9 % dans le monde. Sur cette période, les chiffres sur le chômage des jeunes dans les États membres sont encore moins prometteurs avec un taux de 15,6 % contre 10,9 % dans d'autres pays en développement et 12,9 % dans le monde.

PIB total et parts mondiales des pays de l'OCI (à prix courants)



Source: Calcul des auteurs sur la base du FMI, Base de données des perspectives économiques mondial avril 2022.
 Note: P= Projection; les données excluent la Syrie pour toute la période considérée et l'Afghanistan et le Liban pour 2021 et 2022

Entre objectifs et réalisations

Les pays développés ont atteint leur niveau de prospérité actuel en transformant une économie basée sur l'agriculture d'abord en une économie basée sur l'industrie, puis sur la connaissance et des économies basées sur les services et la mise à disposition d'infrastructures résilientes et fiables.

Les États membres de l'OCI abritent près des deux tiers des réserves mondiales de pétrole brut et de gaz naturel. Pourtant, en termes de capacité de raffinage des produits énergétiques, d'efficacité de l'utilisation industrielle de l'énergie, de l'accès à l'énergie, il reste encore un long chemin à parcourir, disait-on naguère. L'accès à des services fiables, modernes et à des sources d'énergie abordables est une condition préalable à l'éradication de la pauvreté et à la promotion de la croissance de l'économie. Les États membres de l'OCI doivent intensifier leurs efforts en matière de développement des infrastructures.

En tant que groupe, les États membres de l'OCI disposent d'un



FORAGE PÉTROLIER EN ARABIE SAÛDITE

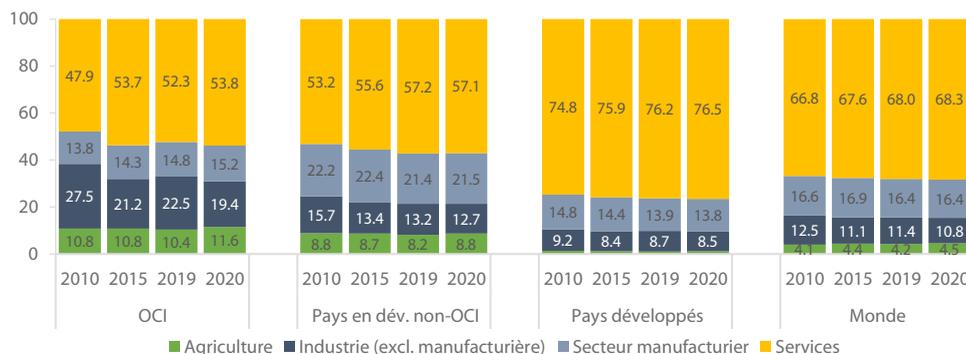
potentiel élevé pour le développement d'un secteur touristique international durable. Ce secteur peut donc apporter une contribution tangible dans la promotion du développement socio-économique ainsi que dans le renforcement des liens de solidarité entre les populations. Par conséquent, les États membres de l'OCI doivent faire des efforts pour augmenter considérablement les investissements

intra-OCI dans le secteur du tourisme, en particulier dans les pays les moins développés.

Un PIB OCI autour de 9% du PIB mondial

À quelques mois de l'échéance d'OCI-2025, il a été constaté, selon le SESRIC, qu'à prix courants, le PIB total des pays de l'OCI, qui s'est contracté de 2,5% en 2020 en raison de la pandémie de Co-

Valeur ajoutée par activité économique majeure (% du total)



Source: Calcul des auteurs basé sur les données en prix courants en dollars des États-Unis de la DSNU, Comptes nationaux Analyse des principaux agrégats (AMA).

Note: "L'agriculture" comprend l'agriculture, la chasse, la sylviculture et la pêche (CITI A-B), "l'industrie" comprend l'exploitation minière, la fabrication, les services publics et la construction (CITI-CF), et "les services" comprennent les activités de services (CITI G-P). Couverture des données: 57 pays de l'OCI, 115 pays en développement non membres de l'OCI et 39 pays développés.

vid-19, a augmenté de 18,6% pour atteindre 8 500 milliards de dollars en 2021 et a dépassé le niveau préandémique de 2019. Compte tenu de la reprise progressive en cours, on estime qu'il augmentera encore pour atteindre 9,7 trillions de dollars en 2022. Avec cette taille économique, les pays de l'OCI, en tant que groupe, représentaient 8,9% du PIB mondial en 2021, soit 0,4 point de pourcentage de plus que l'année précédente. La part des pays de l'OCI dans le PIB total des pays en développement a également augmenté, passant de 21% en 2020 à 21,2% en 2021, ce qui indique que la reprise de la production courante a été plus rapide dans les pays de l'OCI par rapport au reste du monde (voir Graphique A/ PIB total et Parts mondiales des pays OCI).

En termes de parité de pouvoir d'achat (PPA) exprimée en dollars internationaux, le PIB total des pays de l'OCI aux prix courants a atteint 21,1 trillions de dollars en 2021, soit une augmentation de 9,7% par rapport à l'année précédente. En 2022, il devrait atteindre 23,4 trillions de dollars. Avec ces



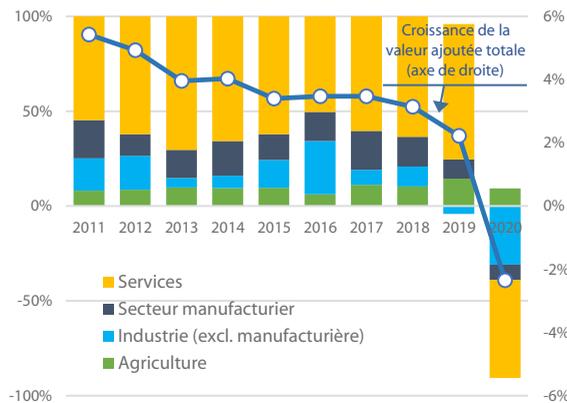
USINE D'ASSEMBLAGE ROBOTISÉE

montants, les pays de l'OCI en tant que groupe représentaient 14,4% du PIB mondial en 2021, soit une baisse de 0,2 point de pourcentage par rapport à 2020, même si les projections montrent que cette part retrouvera son niveau de 2020 en 2022. Leur part dans le PIB total des pays en développement a également diminué en 2021, pour atteindre un niveau record de 24,9%, mais cette part devrait remonter à 25,1% en 2022 (Graphique B/ PIB

total et Parts mondiales des pays OCI). Compte tenu de la part estimée des pays de l'OCI dans la population mondiale (24,2%) et dans la population des pays en développement (28,2%) en 2021, leur part dans le PIB, que ce soit en dollar américain ou en dollars internationaux à parité de pouvoir d'achat, reste inférieure aux niveaux souhaités.

Il ressort des développements récents des pays de l'OCI du SESRIC

Contribution sectorielle à la croissance de la valeur ajoutée dans les pays de l'OCI



Source: Calcul des auteurs basé sur les données - aux prix constants de 2015 en dollars des États-Unis - de la DSNU, Comptes nationaux - Analyse des principaux agrégats (AMA).

Note: "L'agriculture" comprend l'agriculture, la chasse, la sylviculture et la pêche (CITI A-B), "l'industrie" comprend l'exploitation minière, la fabrication, les services publics et la construction (CITI C-F), et "les services" comprennent les activités de services (CITI G-P). Couverture des données: 57 pays de l'OCI.



PIÈCE USINÉE PAR UN TOUR MODERNE

que les performances de croissance des pays de l'OCI diffèrent selon les groupes de revenus, bien qu'ils aient tous connu une contraction en 2020 et une croissance en 2021 (Graphique 2.6). Les économies des pays à revenus élevés riches en ressources naturelles, qui se sont le plus contractées (-4,7%) en 2020, ont enregistré un taux de croissance de 2,6% en 2021, inférieur à la moyenne de 3,5% de la période 2010-2019. Un taux de croissance plus fort de 6,4% est attendu en 2022, soutenu par les prix élevés

du pétrole, suivi d'un taux modéré de 3,5% en 2023. Ayant enregistré une croissance économique moyenne plus élevée (5,5%) au cours des dix dernières années précédant la pandémie par rapport aux autres groupes, les économies des pays à revenus intermédiaires supérieurs se sont contractées de 2,3% en 2020. Ils ont fortement rebondi en 2021 avec une croissance de 11,4%, principalement en raison des forts taux de croissance enregistrés en Turquie (11,0%) et en Libye (177,3%). Après une

contraction assez limitée (-0,6%) en 2020, la croissance des économies à revenus intermédiaires inférieurs a repris avec un taux de 4,3% en 2021 et devrait rester supérieure à la moyenne 2010-2019 de 4,2% au cours des deux prochaines années. Les pays à revenus bas, qui ont enregistré un taux de croissance moyen plus bas (2,5%) par rapport aux autres groupes de revenus au cours de la période 2010-2019, ont rebondi avec une croissance de 2,3% en 2021 après une contraction de 1,7% l'année précédente. La croissance dans ces pays devrait dépasser la moyenne pré-pandémique au cours des deux prochaines années, pour atteindre 2,9% en 2022 et 4,9% l'année suivante.

Des configurations économiques différenciées

La composition du PIB révèle des indications importantes sur la structure des économies. Les dernières données disponibles pour 2020 montrent que les activités agricoles, qui ne constituent que 1,2% de la valeur ajoutée totale dans les pays développés, ont une part élevée de 11,6% de la valeur ajoutée totale dans les pays de



ÉTENDUE DES TERRES AGRICOLES POUR UNE AGRICULTURE INTENSIVE

l'OCI, ce qui est encore plus élevé que dans les pays en développement non membres de l'OCI (8,8%), voir Graphique Valeur ajoutée par activité économique majeure (% du total).

Le secteur agricole est particulièrement important pour les pays de l'OCI en Afrique subsaharienne, où sa part dans la valeur ajoutée atteint 63% en Sierra Leone, 60% en Somalie, 41% au Niger et 38% au Mali et aux Comores.

La part de l'industrie non manufacturière, qui est beaucoup plus élevée dans les pays de l'OCI par rapport au reste du monde, a diminué lentement au cours de la dernière décennie partout dans le monde. Pour les pays de l'OCI, elle est passée de 27,5% en 2010 à un niveau record de 19,4% en 2020. Le secteur représente plus d'un tiers de la valeur ajoutée totale dans huit pays membres qui sont fortement engagés dans l'extraction de pétrole et de gaz, à savoir Brunei Darussalam (43%), Qatar (42%), Oman (41%), Azerbaïdjan (39%), Irak (38%), Guyana (37%), Libye (36%) et Koweït (34%).

Le secteur manufacturier, qui a un plus grand potentiel pour promouvoir la productivité et la compétitivité, a une part de 15,2% dans la valeur ajoutée totale des pays de l'OCI, ce qui est comparable à celui des pays développés (13,8%), mais nettement inférieur à celui des pays en développement non membres de l'OCI (21,5%). Le secteur représente 36% de la valeur ajoutée totale au Turkménistan et 20-23% dans 6 autres pays membres, à savoir le Suriname, la Malaisie, la Turquie, l'Ouzbékistan, l'Indonésie et le Bangladesh.

Le secteur des services continue de jouer un rôle clé dans la majorité des économies de l'OCI, représentant en moyenne 53,8% de la valeur ajoutée totale dans le groupe de l'OCI. Cette part est pourtant encore basse, si l'on considère que le secteur représente les trois quarts (76,5%) de la valeur ajoutée totale dans les pays développés et 57,1% dans les pays en développement non membres de l'OCI, la moyenne mondiale étant de 68,3%. Dans les pays de l'OCI, cette part atteint 90% au Liban, 87% à Djibouti, 78% aux Maldives, 70% en Palestine et 68% en Jordanie, alors qu'elle est d'au

moins 50% dans 33 autres pays membres. Le secteur des services, qui a connu une croissance annuelle moyenne de 4,5% au cours de la période 2010-2019, a également été le principal contributeur à la croissance économique des pays de l'OCI, représentant généralement plus de 60% de la croissance de la valeur ajoutée totale à prix constants (Voir Graphique Contribution sectorielle à la croissance de la valeur ajoutée dans les pays de l'OCI). De même, en se contractant de 2,7% en 2020, ce secteur a été largement responsable du repli de la valeur ajoutée totale cette année-là, sachant que près des deux tiers de la contraction de la valeur ajoutée totale (-1,4 point de pourcentage de la croissance de -2,3%) provenaient du secteur des services.

La contraction de l'industrie non manufacturière (-4,3%) et de l'industrie manufacturière (-1,5%) a aggravé la contraction de la valeur ajoutée totale de respectivement -0,9 et -0,2 point de pourcentage. Le secteur agricole, qui a continué à croître (2,4%) en 2020 n'a compensé qu'une faible partie (0,3 point de pourcentage) de la contraction. ■



ICDT MAY 02-03, 2024 INVEST DAYS BANJUL



ICDT INVEST DAYS BANJUL EN MAI PROCHAIN

EN PARTENARIAT AVEC L'AGENCE GAMBIENNE DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS ET DES EXPORTATIONS (GIEPA), LE CIDC (CENTRE ISLAMIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE) ORGANISE LES ICDT INVEST DAYS BANJUL, LES 2 ET 3 MAI 2024 À BANJUL, EN RÉPUBLIQUE DE GAMBIE. LA CAPITALE GAMBIENNE DEVIENT AINSI LE TROISIÈME LIEU DE CE CYCLE D'ÉVÉNEMENTS D'AFFAIRES, DEVENU INCONTOURNABLE.

Organisés par le Centre Islamique pour le Développement du Commerce (CIDC), organe subsidiaire de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), chargé de développer le commerce et les investissements entre les États membres, les ICDT Invest Days constituent une plateforme pour la promotion et le développement des investissements entre les États membres de l'OCI.

Après les éditions de Dakar et Nouakchott, Banjul sera la troisième destination de ce cycle d'événements d'affaires, prévu les 2 et 3 mai 2024 en marge du Sommet des chefs d'État de l'OCI. Cette réunion de haut niveau permettra de mettre en lumière de nouvelles opportunités d'investissement en Gambie et de renforcer les relations économiques

entre ce pays et les 56 autres pays membres de l'OCI. Il convient de mentionner que le forum rassemblera des acteurs d'investissement stratégiques de divers marchés, des investisseurs publics et privés, des agences de promotion des investissements, des fédérations d'employeurs, des associations professionnelles, des banquiers et autres assureurs... Aux côtés du CIDC et de la GIEPA, les autres parties prenantes compteront le ministère des Affaires étrangères, de la Coopération internationale et des Gambiens de l'étranger, le ministère des Finances et des Affaires Économiques, le ministère du Commerce, de l'Industrie, de l'Intégration Régionale et de l'Emploi, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Gambie (GCCI), le Groupe de la Banque Islamique de Développement

(BID), la Banque Arabe pour le Développement Économique en Afrique (BADEA), le Fonds Africain de Garantie et de Coopération Économique (FAGACÉ), la Banque Africaine de Développement (BAD) et Afreximbank.

D'ores et déjà, Mme Latifa Elbouabdellaoui, Directrice Générale du CIDC, s'est entretenue, vendredi 9 février 2024 au siège de l'Ambassade de la République de Gambie à Rabat, avec S.E. Mme Saffie Lowe Ceesay, Ambassadrice de la République de Gambie au Royaume du Maroc. Justement, les deux parties ont discuté des voies et moyens de développer davantage la coopération entre le Centre et les institutions chargées du commerce et des investissements de la Gambie. Au cours de leur entretien, la Directrice Génér-



L'ARCHE 22 EST UN ARC DE TRIOMPHE SITUÉ À L'ENTRÉE DE BANJUL, LA CAPITALE DE LA GAMBIE.

rale du CIDC a exprimé la disponibilité du Centre à œuvrer pour la promotion du partenariat économique entre la Gambie et les autres pays de l'OCI, à travers ces rencontres d'affaires, ICDT Invest Days Banjul, des 2 et 3 mai 2024.

Zone d'investissement stratégique

Les ICDT Invest Days Banjul sont considérés comme une vitrine pour la Gambie en tant que zone d'investissement stratégique. C'est d'autant plus juste que ce pays bénéficie d'une variété d'accords commerciaux et d'un accès préférentiel au marché grâce à son adhésion à l'OCI, à la ZLECAf, à la CEDEAO, etc. Parmi les secteurs d'activité que promeut activement la Gambie, un accent particulier est mis sur l'agro-industrie, les TIC, les énergies renouvelables, l'industrie légère, les transports et le tourisme. Ce sont là autant d'opportunités d'investissements à même de renforcer les relations économiques

entre la Gambie et les autres pays membres de l'OCI.

ICDT Invest Days Banjul vise à d'abord à promouvoir la Gambie en tant que destination d'investissement et présenter ses principales opportunités d'investissement aux investisseurs des pays membres de l'OCI. Ce sera l'occasion d'encourager le développement de partenariats économiques et commerciaux entre les pays membres de l'OCI et de promouvoir le co-investissement entre les champions des économies islamiques pour une plus grande valeur ajoutée et une plus grande intégration régionale. Entre autres objectifs, le forum d'affaires permettra de mettre en valeur la coopération et la synergie entre les pays membres de l'OCI pour attirer des investissements complémentaires dans les chaînes de valeur continentales.

À l'issue de la manifestation, les parties prenantes attendent la

concrétisation des intentions d'investissement sur des projets structurants, ainsi que la promotion d'investissements dans les chaînes de valeur intra-OCI.

Au menu de l'ICDT Invest Days Banjul, en trois temps distincts, à savoir une cérémonie d'ouverture et des panels, ponctués de discours, de présentations et vidéos d'entreprise sur l'investissement en Gambie, des Deal Rooms où seront organisées des réunions B2B et B2G entre les principaux acteurs de l'investissement et les sponsors de projets en Gambie, et enfin de visites de sites, notamment d'entreprises et de projets locaux.

À noter que Mme Latifa Elbouabdellaoui, Directrice Générale du CIDC, et M. Ousainou Senghore, Directeur Général de la GIEPA, prononceront des discours de clôture et qu'un Dîner de Gala sera offert par la GIEPA, dans la soirée du vendredi 3 mai 2024. ■

Pré-Programme

JEUDI 2 MAI 2023

8H30-09H00

Inscription Accueil et inscription
des participants

9H00-10H00

Séance d'ouverture

Selon un ordre protocolaire qui sera défini
par le GIEPA et les autorités gambiennes

Discours d'ouverture

10H00-10H15

Pitch Invest en Gambie :

10H15-11H15

Investissement :

- Environnement des affaires et gestion des risques
- Synergies public-privé pour la promotion et le développement des investissements

11H30-13H00

(Séances simultanées)

Business Room 1

Elevage & Agriculture, Pêche

Business Room 2

Infrastructures & Constructions

Business Room 3

Mines & Industrie

14H30-16H00

Business Room B2G 4

Energie & pétrole

Business Room B2G 5

Tourisme et Transports

Business Room B2G 6

NTIC

2H00-4H15

Séance de clôture

VENDREDI 3 MAI 2024

10H00-14H00

Visites de sites stratégiques

19H-21H

Dîner de Gala offert par la GIEPA

La Gambie, terre d'opportunités

SURNOMMÉE LA «CÔTE SOURIANTE DE L'AFRIQUE», LA RÉPUBLIQUE DE GAMBIE EST UNE PETITE NATION DE 11000 KM2 DE L'AFRIQUE DE L'OUEST, ENCLAVÉE DANS LE SÉNÉGAL ET QUI S'OUVRE SUR L'Océan Atlantique. SA POSITION GÉOGRAPHIQUE STRATÉGIQUE LE LONG DE LA CÔTE ATLANTIQUE ET LE RÔLE CENTRAL JOUÉ PAR LE FLEUVE GAMBIE QUI LA TRAVERSE CONSTITUENT AUTANT D'ATOUTS QUI CONFÈRENT À CE PAYS L'UNE DES ÉCONOMIES LES PLUS RÉSILIENTES DE L'AFRIQUE DE L'OUEST.

Les formidables opportunités d'investissement de la République de Gambie ont poussé le CIDC à l'inscrire en 3ème position dans le cycle des ICDDT Invest Days. Ainsi, en marge du Sommet des chefs d'État de l'OCI, les ICDDT Invest Days Banjul sont prévus les 4 et 5 mai 2024. Il s'agit d'un événement majeur qui constitue une opportunité de renforcer les relations économiques entre la Gam-

bie et les autres pays membres de l'OCI. Quelques chiffres permettent de l'illustrer. Ce pays a connu une expansion économique remarquable, avec une croissance annuelle estimée à 5,2% en 2022. Cette croissance est tirée par le secteur du tourisme, par un afflux important de fonds et les initiatives proactives du gouvernement pour soutenir le rythme du développement. Un aspect essentiel

de cette stratégie de croissance impliquait la mise en œuvre de réformes visant à moderniser le secteur agricole. Selon la CNUCED, les flux d'IDE en Gambie sont passés de 190 millions de dollars à 252 millions de dollars entre 2020 et 2021, dans le contexte de la reprise mondiale après la crise sanitaire mondiale, ce qui indique le potentiel d'investissement croissant de ce pays.

Un meilleur climat des affaires

Des efforts louables ont été faits pour améliorer continuellement l'environnement des affaires, singulièrement avec le Plan de Développement National du Gouvernement de 2018 qui identifie 8 domaines prioritaires, avec l'engagement d'institutions telles que la Commission Gambienne de la Concurrence (GCC), l'Autorité de Régulation des Services Publics (PURA), la GIEPA, l'Agence de Règlement Alternatif des Litiges (ADRA), le Bureau de Référence de Crédit, relevant de la Banque Centrale de Gambie (CBG) ou encore le Bureau Gambien des Normes (GSB). La loi SWBR de 2013 a introduit une nouvelle agence d'enregistrement relevant du ministère de la Justice. Dans le cadre du nouveau système, le Registre des Entreprises à Guichet Unique (SWBR) en ligne est le point de contact unique pour la création d'une entreprise... tandis que le Certificat Spécial d'Investissement (SIC), principal programme d'incitation, est disponible pour les investisseurs nationaux et étrangers qui s'engagent à investir respectivement un minimum de 100 000 \$ et 250 000 \$ dans un secteur prioritaire et/ou dans une zone prioritaire. À noter que les incitations fiscales comprennent une exonération de l'impôt sur le revenu pendant 5 ans pour les secteurs prioritaires et 8 ans pour les domaines prioritaires. Dotée d'un climat favorable et à 3h de vol de l'Europe, la Gambie est devenue une destination touristique recherchée en Afrique de l'Ouest. Le balnéaire, l'arrière-pays, sans omettre l'écotourisme y ont bénéficié d'investissements conséquents du secteur privé et offrent un réceptif adéquat. Le secteur du tourisme représente environ 20% du PIB et fait partie des secteurs prioritaires du gouvernement. En outre, le secteur des services dans son ensemble (notamment le tourisme, le commerce, les transports et les commu-



L'ENTRÉE DE BANJUL, LA CAPITALE DE LA GAMBIE.



VUE AÉRIENNE DES MONGROVES DE GAMBIE



VUE AÉRIENNE DU VILLAGE DE PÊCHEURS DE TANJUL.



RECOLTE DU CHOU DANS UN CHAMP AGRICOLE



CENTRALE ÉLECTRIQUE SUR DES BATEAUX AMARRÉS PRÈS DE LA PLAGE DE BANJUL EN GAMBIE



GENERAL MOTORS BUILDING



LE LITTORAL DE BANJUL, GAMBIE

nications) contribue collectivement à hauteur de 65% au PIB de la Gambie. Par contre, le secteur agricole représente environ 30% du PIB.

La Gambie est devenue une plaque tournante sous-régionale de réexportation, les industries bénéficiant des politiques commerciales libérales et de l'infrastructure logistique avec un développement en cours ou projeté du réseau routier, du système de télécommunication, du port maritime, de l'aéroport et du réseau électrique. Le pays compte plusieurs zones franches d'exportation (ZFE) et parcs industriels

qui offrent des avantages aux investisseurs étrangers et locaux, cherchant à établir ou à développer leurs affaires dans le pays.

L'aéroport international de Banjul, modernisé, a déjà reçu un investissement de 14 millions de dollars et abrite le Parc d'activités du 22 juillet (July 22nd Business Park), tandis que le port de Banjul, qui joue un rôle essentiel dans le commerce et la distribution de marchandises vers les pays voisins, notamment le Mali, la Guinée-Bissau, le Sénégal et d'autres, fait l'objet d'améliorations constantes. ■



AGENDA

- ▶ **22^{ème} RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LE COMMERCE DU COMCEC**
25 Avril 2024 • Ankara, Turquie

- ▶ **ICDT INVEST DAYS BANJUL**
02-03 Mai 2024 • Banjul, Gambie

- ▶ **15^{ème} SOMMET ISLAMIQUE OCI**
04-05 Mai 2024 • Banjul, Gambie

- ▶ **CONGRÈS AIM (RÉUNION ANNUELLE D'INVESTISSEMENT)**
07- 09 Mai 2024 • Abu Dhabi, EAU

- ▶ **40^{ème} COMITÉ DE SUIVI DU COMCEC**
22- 23 Mai 2024 • Ankara, Turquie

- ▶ **40^{ème} SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES**
15-17 Juillet 2024 • Yaoundé- Cameroun

- ▶ **ICDT INVEST DAYS YAOUNDÉ**
16-17 Juillet 2024 • Yaoundé- Cameroun

- ▶ **5^{ème} SALON DE LA SANTÉ DANS LES PAYS DE L'OCI**
Juillet 2024 • Dakar, Sénégal

- ▶ **4^{ème} FORUM CONSULTATIF DES ORGANISATIONS DE COOPÉRATION RÉGIONALE (ORC)
OPÉRANT DANS LA RÉGION DE L'OCI**
Septembre 2024 • Marrakech, Maroc

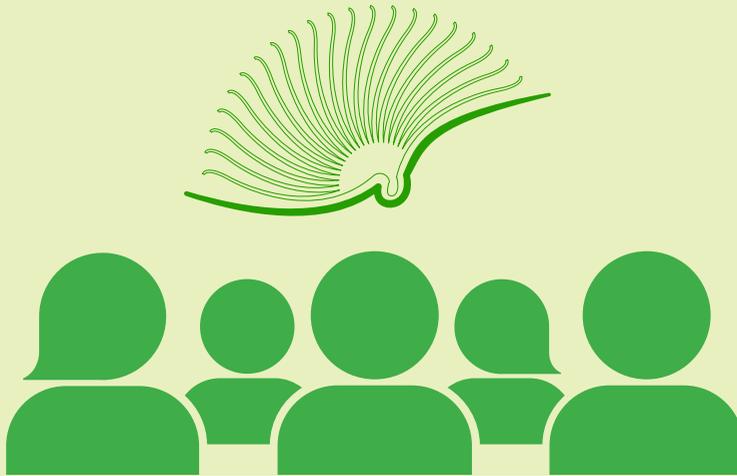
- ▶ **10^{ème} OIC HALAL EXPO**
08-12 Octobre 2024 • Tunis, Tunisie

- ▶ **8^{ème} FOIRE COMMERCIALE DE L'OCI**
29 Novembre - 1^{er} décembre 2024 • Lahore, Pakistan



**ATELIER DE FORMATION
SUR L'ACCÈS AU MARCHÉ ET LA GESTION DE LA CHAÎNE DE VALEUR
POUR LES ENTREPRISES ET COOPÉRATIVES DIRIGÉES PAR DES FEMMES
DANS LES PAYS MEMBRES FRANCOPHONES DE L'OCI**

PREMIER SEMESTRE 2024 • N'DJAMENA, TCHAD



L'ATELIER VISE ESSENTIELLEMENT À AIDER LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (PME) ET LES COOPÉRATIVES DIRIGÉES PAR DES FEMMES À ACCROÎTRE LEUR ACCÈS AU MARCHÉ INTERNATIONAL ET À MIEUX GÉRER LEURS CHAÎNES DE VALEUR, CE QUI, À SON TOUR, AUGMENTERA LES FLUX GLOBAUX DE COMMERCE ET D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DES SECTEURS PUBLIC ET PRIVÉ DES PAYS MEMBRES FRANCOPHONES.

L'ATELIER A POUR OBJECTIF D'ACCOMPAGNER LES DIRIGEANTES D'ENTREPRISES ET DE COOPÉRATIVES DES PAYS MEMBRES DE L'OCI, DANS LE BUT D'ACCÉDER AU MARCHÉ INTERNATIONAL, DÉCOUVRIR LES NOUVELLES TENDANCES DU MARCHÉ ET LEUR APPORTER LE SOUTIEN NÉCESSAIRE EN MATIÈRE DE NOUVELLES TECHNOLOGIES.





منظمة التعاون الإسلامي

OIC-OCI

L'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) est la deuxième plus grande organisation intergouvernementale après les Nations unies avec 57 Etats membres éparpillés dans 4 continents. L'Organisation est le porte-voix du monde musulman dont elle assure la sauvegarde et la protection des intérêts dans l'esprit de promouvoir la paix internationale et l'harmonie entre les différents peuples du monde.

Le Sommet Islamique, le Conseil des Ministres des Affaires Etrangères et le Secrétariat Général constituent les principaux organes de l'OCI. L'Organisation compte également trois comités thématiques permanents qui sont le comité de la science et de la technologie, le comité de l'économie et du commerce, le comité de la communication et de la culture ainsi que le Comité Al-Qods. En outre, l'Organisation possède des institutions spécialisées opérant sous sa bannière, telles que la Banque Islamique de Développement (BID) et l'Organisation islamique pour l'éducation, la science et la culture (ISESCO). Ces comités thématiques, organes subsidiaires et institutions affiliées de l'Organisation jouent un vital et complémentaire en travaillant dans divers domaines.



www.oic-oci.org